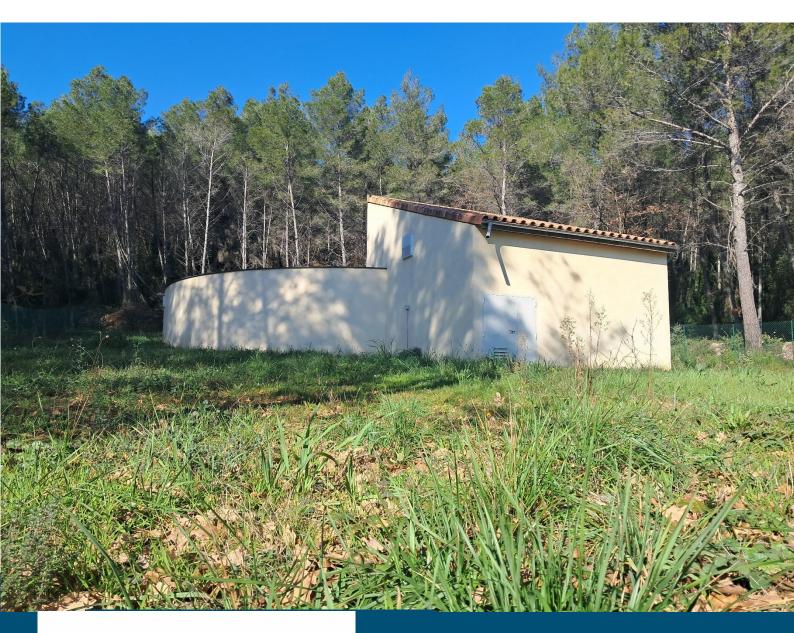
RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU POTABLE



Assainissement en DRACÉNIE PROVENCE VERDON Réservoir de Garassin - La Motte

2024

Table des matières

Introduction

PAR1	ΓΙΕ I – EAU POTABLE	8
1	– Caractéristiques techniques du service	8
	1.1 – Présentation du territoire et des équipements	8
	1.2 – L'organisation du service	9
2	– Volet financier	30
	2.1 – Modalités de tarification	30
	2.2 – Facture d'eau type	30
	2.3 – Recettes d'exploitation 2024 (en € HT)	33
	2.4 – Financement des investissements (DC.195)	34
	2.5 – Encours de la dette du service (en €), épargne brute annuelle et durée d'extinction la dette - [P153.2]	
	2.6 – Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau [P109.0]	36
3	– Indicateurs de performance	37
	3.1 – Qualité de l'eau	37
	3.2 – Indice d'avancement de protection des ressources en eau - [P108.3]	. 40
	3.3 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux - [P103.2B]	41
	3.4 – Rendement du réseau de distribution [P104.3]	. 43
	3.5 – Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) - [P105.3]	47
	3.6 – Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) – [P106.3]	48
	3.7 – Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	52
	3.8 – Tableau récapitulatif des indicateurs	53
	3.9 – Indicateurs supplémentaires pour les collectivités disposant d'une CCSPL	54
	3.10 – Efficacité environnementale	59
PAR1	ΓΙΕ ΙΙ – FAITS MARQUANTS ET TRAVAUX 2024	64
DADI	FIE III _ DROIETS A VENID	OE

L'INFO DE L'ANNÉE 2024

Le début de l'année 2024 a été marquée par des niveaux de nappe extrêmement bas faisant craindre une sécheresse importante dès le printemps.

Dracénie Provence Verdon agglomération a adopté le 19 février 2024 un plan d'urgence eau pour son territoire :

Ce plan s'articule autour des actions suivantes :

- 1 : Extension de l'usine d'achat d'eau Pous de l'Eouve à Draguignan de 60 à 80 l/s
- 2 : Interconnexion entre Lorgues et Draguignan
- 3 : Interconnexion entre Lorgues et Flayosc
- 4 : Renforcement de l'interconnexion entre Draguignan et Flayosc
- 5 : Interconnexion entre Vidauban et Les Arcs
- 6 : Interconnexion entre le Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE) et La Motte
- 7 : Travaux de foration liés à l'approvisionnement de la ressource en eau du Camp de Canjuers

La pluviométrie à partir de mars 2024 a provoqué une recharge satisfaisante des nappes et ainsi a permis d'éviter les interruptions de service.

Les campagnes importantes de recherche de fuites rendues possibles grâce aux moyens mutualisés d'une structure telle que DPVa ont été poursuivies avec un réel impact sur l'amélioration des rendements de réseaux.

LES GRANDS PROJETS 2024

En 2024, la compétence Eau/Assainissement a représenté (réalisé) 30 M€ dont 18,4 M€ en fonctionnement et 11,6 M€ en investissement permettant de financer de nombreux travaux d'amélioration des réseaux et des infrastructures sur toutes les communes de la communauté d'agglomération, des renouvellements de réseaux eau potable et/ou eaux usées.

Afin de coordonner la réalisation de travaux d'extension ou de renouvellement de réseaux présents sous l'emprise de travaux communaux, des conventions de délégations de maîtrise d'ouvrage ont été réalisées avec les communes de Callas (impasse des sangliers), Lorgues (avenant1 pour Castrum), Saint-Antonin-du-Var (chemin Clos de Jaumard) et Vidauban (boulevard des Vallons).

Par ailleurs, avec la montée en puissance de l'exploitation, la régie dispose de nombreux accord-cadre, en particulier la fourniture de pièces hydrauliques et électriques, achat de véhicules, travaux de canalisations, branchements et réparations de fuite, maitrise d'œuvre générale, recherche de fuites, diagnostics génie civil...

2024 EN BREF

Le nouveau contrat de délégation de service public de Callas a débuté le 1^{er} juin 2024. Le contrat de DSP confié à la société SUEZ, pour la commune de Salernes, s'est terminé au 30 avril 2024 et a été renouvelé au 1er mai 2024. En 2024, le conseil d'agglomération a décidé d'intégrer les services d'eau potable et d'assainissement de la commune de Sillans-la-Cascade dans la régie communautaire au 1^{er} janvier 2025.

En 2024, le nombre d'abonnés gérés directement en régie intercommunale est d'environ 29 000, pour 5 millions de mètres cubes distribués.

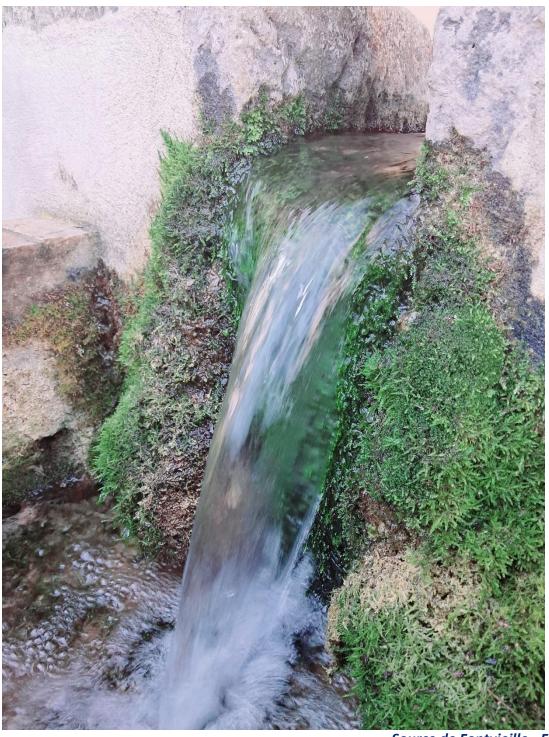
Pour rappel : la régie communautaire intervient sur 16 communes pour la distribution de l'eau potable (Ampus, Les Arcs-sur-Argens, Bargème, Bargemon, La Bastide, Claviers, Comps-sur-Artuby, Figanières, Lorgues, Montferrat, La Motte, La Roque-Esclapon, Saint Antonin du Var, Taradeau, Trans-en-Provence et Vidauban).

De nombreux marchés ont été conçus en 2024 :

- Pièces
- Vêtements et EPI
- Produits chimiques : polymères, chlore
- Pompes
- Travaux de réseaux,
- Prestations d'exploitations et de services
- Maitrises d'oeuvre...

RPQS 2024

Partie I – EAU POTABLE



Source de Fontvieille - Figanières

1 – Caractéristiques techniques du service

1.1 – Présentation du territoire et des équipements

Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) regroupe 23 communes au sein de son périmètre. Elle assure l'alimentation et la distribution en eau potable de ces communes dont 16 sont gérées en régie et 7 en délégation de service public.

Pour mener à bien cette mission, elle dispose de 15 sources, 14 forages et 47 réservoirs qui sont exploités en régie. 2 sources, 9 forages et 28 réservoirs sont exploités en délégation de service.

Plus de 90 agents répartis sur le territoire 29 333 abonnés à l'eau potable de la régie

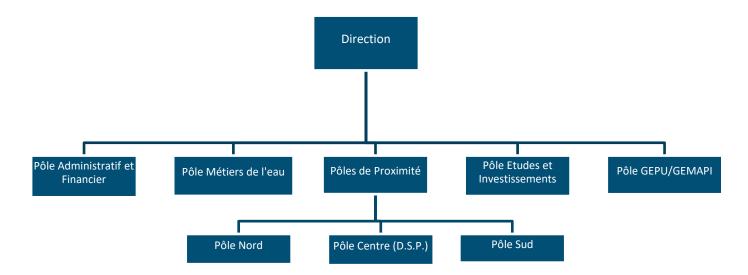
Plus de 7 millions de m³ prélevés sur le territoire

1 353,68 km de réseau d'eau potable 442 fuites réparées sur le territoire de la régie

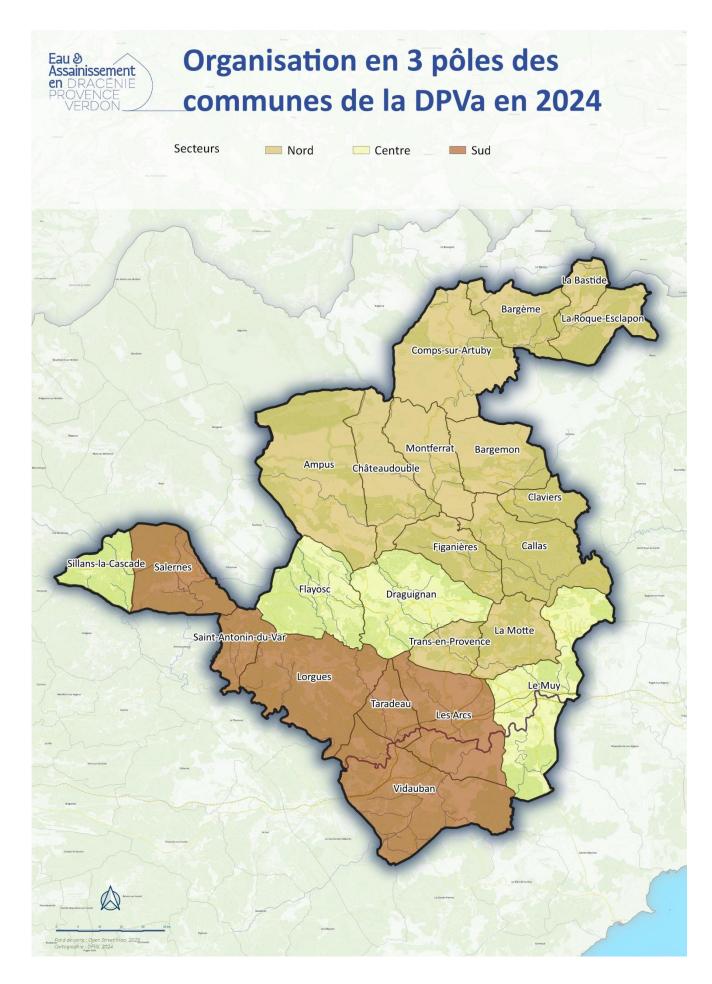
129 535 habitants desservis par le réseau d'eau potable

1.2 - L'organisation du service

La direction de l'Eau et de l'Assainissement compte environ 90 agents répartis sur le territoire, qui est divisé en 3 pôles de proximité.







Pour le Pôle client Nord, l'accueil du public se trouve au :

281, route de Draguignan – 83131 MONTFERRAT

Tél: 04.13.35.46.36 - 04.83.08.30.79

Email: servicedeseaux.nord@dracenie.com

Horaires: Du lundi au vendredi - De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30





Pour le Pôle client Sud, l'accueil du public se trouve au :

4156 Route Nationale 7 – ZA de la Condamine – 83550 VIDAUBAN

Tél: 04.13.35.46.46

Email:

Vidauban : servicedeseaux.vidauban@dracenie.com Lorgues : servicedeseaux.lorgues@dracenie.com Les Arcs : servicedeseaux.lesarcs@dracenie.com Taradeau : servicedeseaux.taradeau@dracenie.com

Saint Antonin: servicedeseaux.saintantonin@dracenie.com

Horaires: Du lundi au vendredi - De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00





1.3 - Modes de gestion du service

En 2024, deux modes de gestion sont présents sur le territoire de DPVa pour l'eau potable :

La régie pour 16 communes :

- Le pôle Nord : Comps-sur-Artuby, Bargème, la Bastide, la Roque-Esclapon, Ampus, Montferrat, Bargemon, Claviers, Figanières, la Motte et Trans-en-Provence
- Le pôle Sud : Saint-Antonin-du-Var, Lorgues, Taradeau, Vidauban et les Arcs sur Argens

La Délégation de Service Public (DSP) pour 7 communes :

- Salernes et Sillans-la-Cascade : DSP confiées à la société SUEZ
- Callas, Draguignan, Châteaudouble, Flayosc et le Muy (convention de gestion): DSP confiées à la société TEC-Veolia et Veolia.

DPVa pilote également un contrat de DSP sur une ancienne structure publique dissoute de type syndicat :

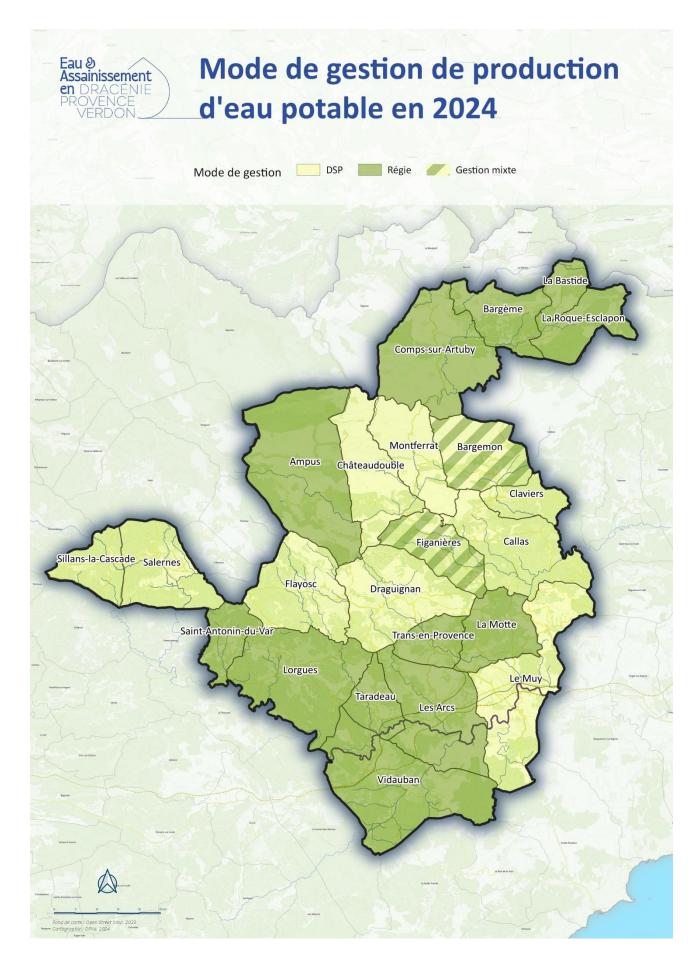
• l'ex-SIVOM de Callas en charge de la production partielle et de l'adduction de l'eau potable sur les communes de Bargemon, Claviers, Callas, Châteaudouble, Montferrat et Figanières, DSP confiée à la société SAUR

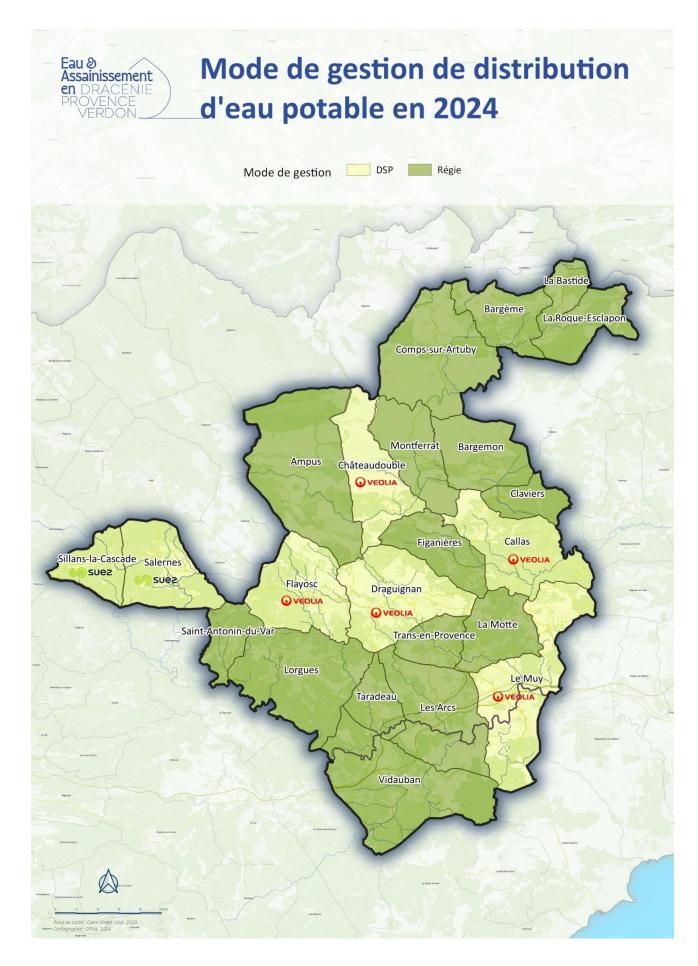
En 2024, DPVa a décidé de poursuivre comme mode de gestion, la délégation de service public pour le service d'eau potable de la commune de Callas. Le contrat a été confié à la société TEC-Veolia à partir du 1^{er} juin 2024 jusqu'au 21 décembre 2029. Auparavant, il était confié à la société SAUR.

Le contrat de DSP confié à la société SUEZ, pour la commune de Salernes, s'est terminé au 30 avril 2024 et a été renouvelé au 1^{er} mai 2024.

L'agglomération est également adhérente à plusieurs syndicats extérieurs en matière d'achat d'eau :

- Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE) pour la commune du Muy.
- Syndicat Intercommunal d'Adduction des Eaux (SIAE) de la source d'Entraigues pour les communes de Saint-Antonin, Lorgues et Taradeau.
- Syndicat Mixte des Eaux du Verdon (SMEV) pour les communes de Salernes et Sillans-la-Cascade.
- Commission syndicale pour les communes de Comps-sur-Artuby, Bargème, la Bastide et la Roque-Esclapon.





1.4 – Linéaire de réseaux de desserte (VP.077)

Le linéaire de réseau de desserte du service public d'eau potable est de **1 353,68 km** au 31/12/2024. (1 338,76 km au 31/12/2023).

• Secteur Nord : **383,21 km** de réseau d'eau potable (370,96 km en 2023)

• Secteur Centre : 425,10 km de réseau d'eau potable (424,10 km en 2023)

• Secteur Sud: **545,37 km** de réseau d'eau potable (543,70 km en 2023)

Nom de la commune	Linéaire de réseau hors	Linéaire de réseau hors
	branchement 2023 (en km)	branchement 2024 (en km)
AMPUS	39,56	39,56
BARGEMON	27,00	27,00
CALLAS	30,23	30,35 ¹
CHATEAUDOUBLE	6,00	7,00
CLAVIERS	17,82	17,82
DRAGUIGNAN	240,00	241,00
FIGANIERES	27,00	37,60 ²
FLAYOSC	81,00	81,00
LA MOTTE	39,36	39,36
LORGUES	144,00	144,19
LE MUY	79,00	79,00
LES ARCS SUR ARGENS	83,06	83,06
MONTFERRAT	12,00	12,00
SALERNES	58,60	58,74
SILLANS LA CASCADE	24,10	24,10
SAINT ANTONIN DU VAR	25,18	25,18
Ex-SIVOM DE CALLAS	50,16	50,26
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	72,00	72,00
TARADEAU	34,86	34,86
TRANS EN PROVENCE	49,83	50,26
VIDAUBAN	198,00	199,34
TOTAL	1 338,76	1 353,68

¹Donnée issue du RAD délégataire sortant

² Mis à jour par le schéma directeur.

1.5 - Nombre d'abonnés et population desservie

Les abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement. Le nombre d'abonnés peut varier en fonction des nouveaux branchements et des contrats résiliés dans le cadre de logements vacants. Le service public d'eau potable dessert 59 822 abonnés en 2024.

Nom de la commune	Nombre d'abonnés 2023 (VP.056)	Nombre d'abonnés 2024 (VP.056)	Evolution (%)
AMPUS	627	616	- 1,75
BARGEMON	1 265	1 244	- 1,66
CALLAS	1 283	1 277	- 0,47
CHATEAUDOUBLE	222	226	1,80
CLAVIERS	641	644	0,46
DRAGUIGNAN	17 590	17 804	1,22
FIGANIERES	1 437	1 441	0,28
FLAYOSC	2 990	3 008	0,60
LA MOTTE	1 863	1 886	1,23
LORGUES	5 759	5 820	1,06
LE MUY	4 692	4 685	- 0,15
LES ARCS SUR ARGENS	4 167	4 167*	0
MONTFERRAT	401	400	- 0,25
SALERNES	2 876	2 897	0,73
SILLANS LA CASCADE	593	592	- 0,17
SAINT ANTONIN DU VAR	586	589	0,51
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	997	963	- 3,41
TARADEAU	951	967	1,68
TRANS EN PROVENCE	3 460	3 459	- 0,03
VIDAUBAN	7 051	7 137	1,22
TOTAL	59 451	59 822	0,62

^{*}Les Arcs : résiliation de 39 branchements

Population desservie

Est ici considérée comme un habitant desservi, toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est raccordée. Le service public d'eau potable dessert **129 535** habitants en 2024 (128 632 habitants en 2023). Méthode de calcul : Taille des ménages (données INSEE) x nombre d'abonnés raccordés.

Pour les contrats en DSP : données du délégataire.

Nom de la commune	Taille des ménages	Estimation du nombre d'habitants desservis 2023 (D101.0)	Estimation du nombre d'habitants desservi 2024 (D101.0)	Evolution (%)
AMPUS	2,05	1 285	1 263	- 1,71
BARGEMON	2,04	2 581	2 538	- 1,67
CALLAS	-	2 015	2 050	1,74
CHATEAUDOUBLE	-	494	492	- 0,40
CLAVIERS	1,96	1 256	1 262	0,48
DRAGUIGNAN	-	40 530	40 638	0,27
FIGANIERES	2,33	3 348	3 358	0,30
FLAYOSC	-	4 298	4 436	3,21
LA MOTTE	2,09	3 968	3 942	- 0,66
LORGUES	2,13	12 036	12 397	3,00
LE MUY	-	9 717	9 881	1,69
LES ARCS SUR ARGENS	2,28	9 501	9 501	0
MONTFERRAT	1,93	774	772	- 0,26
SALERNES	-	6 175	6 185	0,16
SILLANS LA CASCADE	-	1 357	1 351	- 0,44
SAINT ANTONIN DU VAR	2,23	1 307	1 313	0,46
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	1,97	1 964	1 897	- 3,41
TARADEAU	2,16	2 054	2 089	1,70
TRANS EN PROVENCE	2,18	7 543	7 541	- 0,03
VIDAUBAN	2,33	16 429	16 629	1,22
TOTAL		128 632	129 535	0,70

1.6 – Les différents volumes

• Prélèvements sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable a prélevé environ **7 002 273 m³** d'eau pour l'exercice 2024. (6 975 289 m³ d'eau pour 2023).

Nom de la commune	Nom de la ressource	Volume prélevé durant l'exercice 2023 (sur 365 jours – en m³)	Total prélevé sur l'exercice 2023 (sur 365 jours – en m ³)	Volume prélevé durant l'exercice 2024 (sur 365 jours – en m³)	Total prélevé sur l'exercice 2024 (sur 365 jours – en m ³)	Indice de protection de la ressource (P108.3)
AMPUS	Puits dans nappe des Boeufs	9 781		34 276		-
AMPUS	Drain dans nappe BeouBouteou – réservoir Eglisonne	1 430	1 430 87 344		85 216	80%
AMPUS	Forage Nappe du Lentier 1	3 342	07 J44	2 426	03 Z I 0	80%
AMPUS	Forage Nappe du Lentier 2	3 295		2 316		80%
AMPUS	Forage en nappe du Ravel 1	34 782		24 740		80%
AMPUS	Forage en nappe Ravel 2	34 714		21 458		80%
BARGEMON	Forage du Stade	9 696	9 696	37 350	37 350	80 %
BARGEME	Source de Saint-Laurent	266	266	282	282	-
COMPS SUR ARTUBY	Source d'Arouas et Forage du Pré Bissard	1 613	1 613	1 272	1 272	-
DRAGUIGNAN	Forage du Pont d'Aups N°1 et 2	223 284		177 810		80%
DRAGUIGNAN	Forage du Pont d'Aups N°3	365 456		322 660		50%
DRAGUIGNAN	Captage Raillorets	22 849	3 164 373	21 681	2 719 941	80%
DRAGUIGNAN	Forage Sainte Anne	383 780		752 176		50%
DRAGUIGNAN	Source Dragon ou forage	229 832		233 962		50%
DRAGUIGNAN	Source Frayères	1 184 041		1 211 652		80%
FIGANIERES	Source Lieudit Fontvieille	59 777	59 777	75 158	75 158	80 %
FLAYOSC	Captage Avenon	370 138	201 701	423 125	424 777	80 %
FLAYOSC	Captage Clos	11 563	381 701	1 652	424 ///	80 %
LORGUES	Forage des Rougons	142 955		212 380		80 %
LORGUES	Source de Sainte Foy	0	175 774	0	366 906	40 %
LORGUES	Forage du Faou	32 819		154 526		80 %
LA BASTIDE	Source Haute et Basse Fouan du Bouis	3 493	3 493	8 392	8 392	-
LA MOTTE	Forage Colle Basse	0	24.555	17 941	112 060	80 %
LA MOTTE	Forage de Vallongue	24 565	24 565	95 927	113 868	80 %
LA ROQUE ESCLAPON	Source de la Roque Esclapon	32 597	32 597	32 178	32 178	-

LE MUY	Vallaury	46 453	46 453	158 882	158 882	-
LES ARCS SUR ARGENS	Source de Clarettes	84 040		37 116		80 %
LES ARCS SUR ARGENS	Source Sainte Cécile	296 208	670.006	469 392	760 422	80 %
LES ARCS SUR ARGENS	Forages du Peical	131 867	679 836	131 867	769 423	80 %
LES ARCS SUR ARGENS	Forage Collet du Cyprès	168 982		131 048		80 %
SAINT ANTONIN	Forage Nappe Cagnosc	2 151	70.742	218	F0 F01	80 %
SAINT ANTONIN	Forage Nappe Tayettes	77 591	79 742	59 283	59 501	80 %
TRANS EN PROVENCE	Prélèvement Puits de Maurin 1	153 124	531 978	211 957	467 193	80 %
TRANS EN PROVENCE	Prélèvement Puits de Maurin 2	378 854	531 9/8	255 236	407 193	80 %
VIDAUBAN	Puits des Avens- Chaume	0		0		60 %
VIDAUBAN	Forage F3 des Avens vers Astros	370 870		363 838		60 %
VIDAUBAN	Forage F1 des Avens – Chaume	310 400	1 238 050	261 728	1 358 457	60 %
VIDAUBAN	Forage des Avens F2 – Chaume	556 780		732 891		60%
Ex-SIVOM DE CALLAS	Source de l'Addoux (Bargemon)	81 755		70 251		NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage de Favas N° 1 (Bargemon)					NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage de Favas N° 2 (Bargemon)	53 738		22 917		NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage de Favas N° 3 (NON EXPLOITE) (Bargemon)					NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage des Costes N° 1 (ANCIEN) (Callas)		458 031	27.445	323 477	NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage des Costes N°2 (NOUVEAU) (Callas)	84 542		27 115		NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage de Théolière (Figanières)	30 181		23 207		NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Source de la Magdeleine (dont Forage de la Magdeleine) (Montferrat)	207 813		179 987		NR
TOTAL			6 975 289		7 002 273	

Indice d'avancement de protection des ressources en eau

La règlementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0%	Aucune action de protection
20%	Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource (cf. indicateurs élémentaires au chapitre 1 : Caractérisation technique du service — prélèvement sur les ressources et importation d'eaux). Une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.



Source de Fontvieille – Figanières

• Importation d'eau potable

Fournisseur (service vendeur)	Volume acheté durant l'exercice 2023 (sur 365 jours en m³) (VP.060)	Volume acheté durant l'exercice 2024 (sur 365 jours en m³) (VP.060)	Evolution (%)
SAE ENTRAIGUES → St Antonin du Var	54 452	75 023	37,78
SAE ENTRAIGUES → Lorgues	1 065 000	986 407	-7,38
SAE ENTRAIGUES → Taradeau	190 356	160 093	-15,90
COMMISSION SYNDICALE ARTUBY → Bargème – La Bastide - Comps sur Artuby – La Roque Esclapon	106 593	-15,61	
Société Canal de Provence → La Motte	241 170	156 060	-35,29
Société Canal de Provence → Ex SIVOM de Callas (DSP)	245 052	285 336	16,44
Société Canal de Provence → Draguignan (DSP)	780 862	386 845	-50,46
Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE) → Le Muy (DSP)	1 042 839	994 265	-4,66
Syndicat Mixte des Eaux du Verdon (SMEV) → Salernes (DSP)	438 623	428 732	-2,26
Syndicat Mixte des Eaux du Verdon (SMEV) → Sillans-la-Cascade (DSP)	90 657	92 911	2,49
Canjuers → Bargemon	6 716	0	-100
Canjuers → Montferrat	0	0	0
Total d'eau potable acheté	4 262 320	3 655 629	-14,23

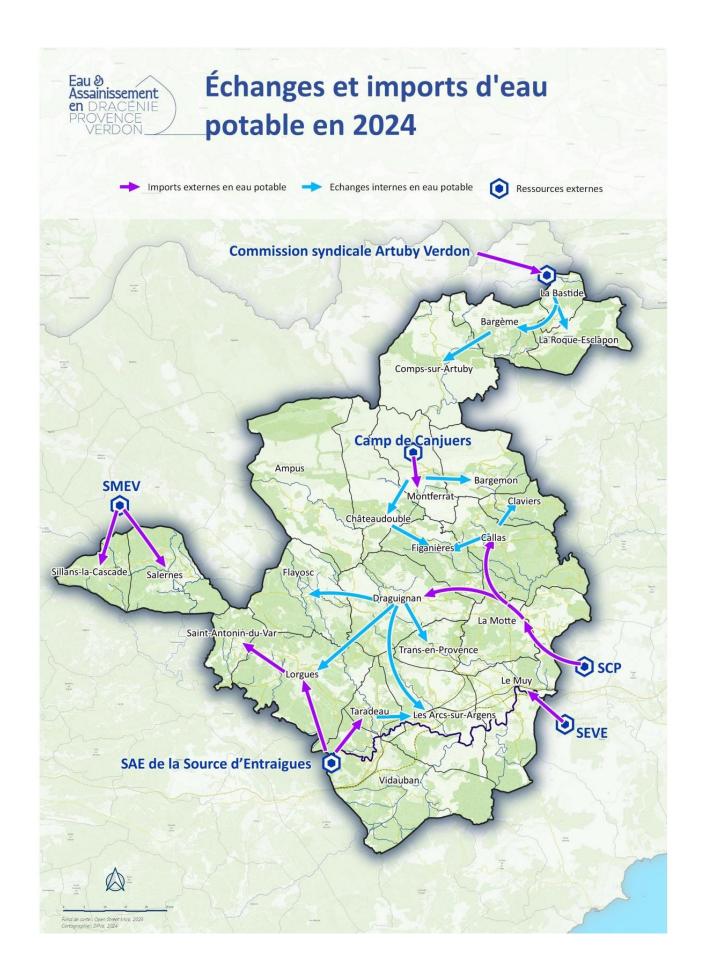
• Échanges d'eau potable à l'intérieur de DPVa

Fournisseur	Volume échangés durant l'exercice 2023 (sur 365 jours en m³)	Volume échangés durant l'exercice 2024 (sur 365 jours en m³)	Evolution (%)
Draguignan (DSP) → Lorgues	16 327	16 744	2,55
Draguignan (DSP) → Trans-en-Provence	105 345	116 517	10,61
Draguignan (DSP) → Les Arcs sur Argens	2 700	0	- 100
Draguignan (DSP) → Flayosc	Non renseigné	28 379	-
SIVOM DE CALLAS (DSP) Bargemon	129 999	97 109	-25,30
SIVOM DE CALLAS (DSP) Claviers	59 427	67 335	13,31
SIVOM DE CALLAS (DSP) → Figanières	191 061	167 677	-12,24
SIVOM DE CALLAS (DSP) Montferrat	57 018	36 763	-35,52
SIVOM DE CALLAS (DSP) Callas	206 177	170 527*	-17,29
SIVOM DE CALLAS (DSP) Chateaudouble	26 660	22 799	-14,48
Taradeau → Les Arcs sur Argens	7 199	4 167	-42,12
Trans-en-Provence → Les Arcs sur Argens	0	0	-
Total échanges d'eau	801 913	728 017	-9,21

^{*}donnée issue du RAD délégataire sortant + RAD délégataire entrant

• Export d'eau potable à l'extérieur de DPVa

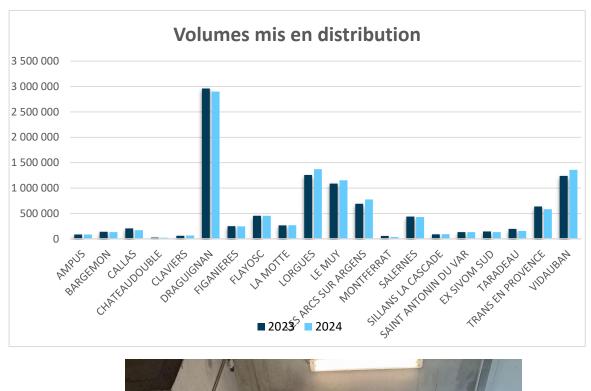
Non concerné



Volumes mis en distribution

Le volume mis en distribution est la somme des volumes produits et importés, auquel on déduit le volume exporté. Il est ramené à l'année entière par un calcul au prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	Volumes mis en distribution 2023 (sur 365 jours)	Volumes mis en distribution 2024 (sur 365 jours)	Evolution %
AMPUS	87 344	85 216	-2,44
BARGEMON	139 695	134 459	-3,75
CALLAS	206 177	170 527	-17,29
CHATEAUDOUBLE	26 660	22 799	-14,48
CLAVIERS	59 427	67 335	13,31
DRAGUIGNAN	2 960 240	2 899 937	-2,04
FIGANIERES	250 638	244 835	-2,32
FLAYOSC	453 672	453 156	-0,11
LA MOTTE	265 735	269 928	1,58
LORGUES	1 257 101	1 370 057	8,99
LE MUY	1 089 292	1 153 147	5,86
LES ARCS SUR ARGENS	689 735	775 614	12,45
MONTFERRAT	57 018	36 763	-35,52
SALERNES	438 623	428 732	-2,26
SILLANS LA CASCADE	90 657	92 911	2,49
SAINT ANTONIN DU VAR	134 194	134 524	0,25
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	144 557	132 081	-8,63
TARADEAU	194 944	155 926	-20,01
TRANS EN PROVENCE	637 323	583 710	-8,41
VIDAUBAN	1 238 050	1 358 457	9,73
TOTAL	10 421 082	10 570 114	1,43





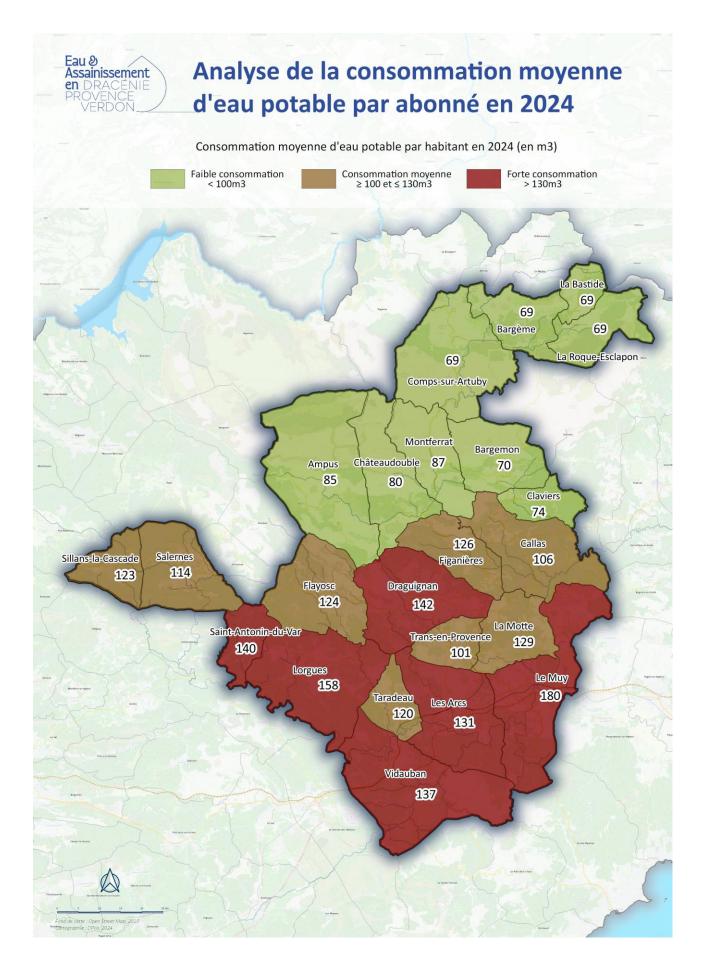
Intérieur du réservoir de Garassin – La Motte

Volumes consommés autorisés

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à l'année entière par un calcul au prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

Nom de la commune	Volumes consommés autorisés 2023	Volumes comptabilisés 2024	Volumes de service du réseau 2024	Volumes sans comptage 2024	Volumes consommés autorisés 2024
AMPUS	55 268	52 650	2 146	4 272	59 068
BARGEMON	97 530	87 320	711	7 204	95 235
CALLAS	130 081	135 053	479	3 179	138 711*
CHATEAUDOUBLE	21 490	17 975	197	503	18 675
CLAVIERS	50 161	47 881	630	4 187	52 698
DRAGUIGNAN	2 592 532	2 533 797	42 588	25 908	2 602 293
FIGANIERES	192 279	181 184	1 425	10 519	193 128
FLAYOSC	392 937	374 056	9 448	883	384 387
LA MOTTE	256 312	243 140	2 966	1 867	247 973
LORGUES	897 798	919 015	10 000	35 724	964 739
LE MUY	861 776	841 254	4 646	1 920	847 820
LES ARCS SUR ARGENS	565 073	544 741	5 300	68 363	618 404
MONTFERRAT	42 787	34 916	0	1 187	36 103
SALERNES	344 536	328 876	8 500	4 200	341 576
SILLANS LA CASCADE	69 107	72 589	1 100	708	74 397
SAINT ANTONIN DU VAR	102 285	82 295	2 500	14 050	98 845
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	88 015	66 910	1 035	14 000	81 945
TARADEAU	153 769	116 337	2 000	1 000	119 337
TRANS EN PROVENCE	366 223	350 283	2 388	21 001	373 672
VIDAUBAN	987 480	976 121	33 000	34 000	1 043 121
TOTAL	8 267 439	8 006 393	131 059	254 675	8 392 127

^{*}donnée issue du RAD délégataire sortant + RAD délégataire entrant



2 – Volet financier

2.1 - Modalités de tarification



La facture d'eau comporte :

- une part proportionnelle à la consommation de l'abonné,
- une part indépendante de la consommation, dite part fixe ou abonnement, correspondant à l'entretien du branchement et du compteur.

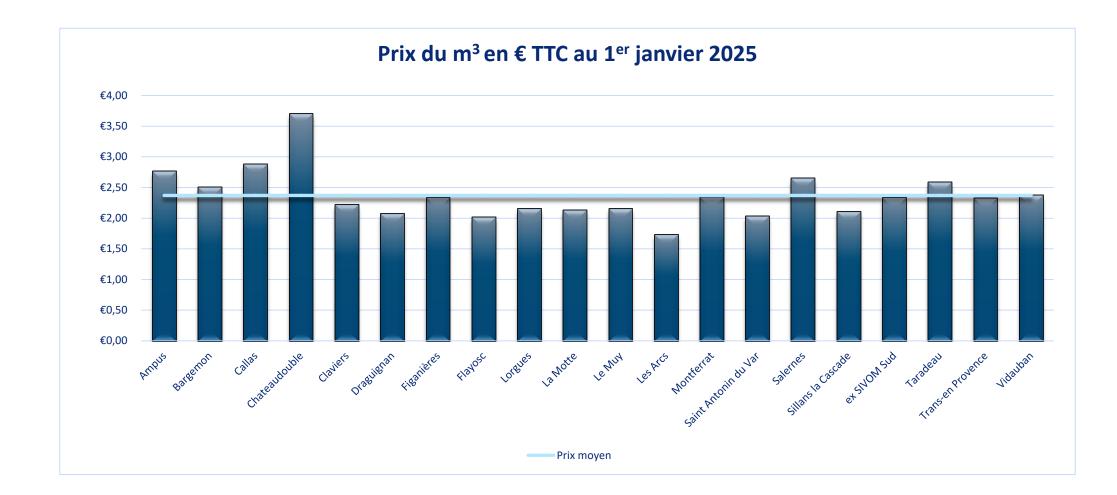
La délibération fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice est la délibération n°C_2024_304 du 13/12/2024 effective à compter du 01/01/2025.

2.2 - Facture d'eau type

Les tarifs applicables au 01/01/2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m3/an, diamètre 15/20 mm) sont :

	Part fixe annuelle collectivité (VP.191)	Total conso. Part collectivité	Montant HT revenant aux collectivités (VP.178)	Part fixe annuelle délégataire (VP.190)	Total conso. Part délégataire	Montant HT revenant au délégataire (VP.177)	Montant total des taxes et redevances afférentes au service * (VP.179)	Montant au 01/01/2025	Prix TTC au m3 (D102.0)
Ampus	50,00 €	201,29 €	251,29 €				80,34 €	331,63 €	2,76 €
Bargemon	50,00 €	171,60 €	221,60 €				78,70 €	300,30€	2,50 €
Callas	50,00 €	32,00 €	82,00 €	0€	182,80 €	182,80 €	81,08 €	345,88 €	2,88 €
Chateaudouble	50,00 €	78,00 €	128,00 €	60,57 €	169,67 €	230,24 €	86,22 €	444,46 €	3,70 €
Claviers	50,00 €	136,40 €	189,40 €				76,93 €	266,33 €	2,22 €
Draguignan	0€	39,60 €	39,60 €	39,37 €	93,25 €	132,62 €	75,99 €	248,21€	2,07 €
Figanières	20,00€	182,40 €	202,40 €				77,65 €	280,05 €	2,33 €
Flayosc	10,00 €	41,40 €	51,40 €	41,78 €	72,00€	113,78 €	75,60 €	240,78€	2,01 €
Lorgues	50,00 €	132,00€	182,00€				76,53 €	258,53 €	2,15 €
La Motte	50,00 €	129,00€	179,00 €				76,36 €	255,36 €	2,13 €
Le Muy	0€	34,46 €	34,46 €	35,34 €	111,80 €	147,14 €	76,50 €	258,10€	2,15 €
Les Arcs	50,00 €	84,00 €	134,00 €				73,89 €	207,89€	1,73 €
Montferrat	50,00 €	152,77 €	202,77 €				77,67 €	280,44 €	2,34 €
Saint Antonin du Var	50,00 €	117,37 €	167,37 €				75,72 €	243,09€	2,03 €
Salernes	7,00 €	21,90 €	28,90 €	60,91 €	148,14 €	209,05 €	79,60 €	317,55 €	2,65 €
Sillans la Cascade	52,50 €	123,23 €	175,73 €				76,18 €	251,91 €	2,10 €
Bargème, La Bastide, Comps sur Artuby, La Roque Esclapon	50,00€	151,85 €	201,85 €				77,62 €	279,47 €	2,33 €
Taradeau	50,00€	180,00 €	230,00 €				79,17 €	309,17€	2,58€
Trans-en Provence	50,00 €	150,41 €	200,41 €				77,54 €	277,95 €	2,32 €
Vidauban	50,00€	156,00 €	206,00 €			3+	77,85 €	283,85 €	2,37 €

^{*}Redevance consommation : 0,43 € HT/m³ + Redevance performance réseau AEP : 0,01 € HT/m³ + Redevance prélèvement : 0,0854€ HT/m³+ T aux de TVA applicable : 5,5 %



2.3 – Recettes d'exploitation 2024 (en € HT) - [DC.184]

Ce montant correspond à la somme HT de toutes les factures d'eau émises, comprenant la ou les parts délégataires (quand le service est affermé ou concédé) et les redevances diverses notamment Agence de l'Eau (prélèvement et pollution, hors modernisation pour les DSP). Sont exclues les autres recettes de type : travaux, participation diverses des abonnés... La TVA est également exclue.

	Montant HT des recettes liées à la facturation 2023			Montant HT des recettes liées à la facturation 2024		
Nom de la commune	Part du délégataire	Part de la collectivité	Total HT	Part du délégataire	Part de la collectivité	Total HT
AMPUS	-	106 693,88 €	106 693,88 €	-	155 069,05 €¹	155 069,05 €
BARGEMON	-	333 068,87 €	333 068,87 €	-	477 616,14 € ²	477 616,14 €
CALLAS	278 800,00 €	37 868,87 €	316 668,87 €	214 807,00 €	31 642,60 €	246 449,60 €
CHATEAUDOUBLE	41 297,00 €	19 708,06 €	61 005,06 €	34 084,00 €	24 276,13 €	58 360,13 €
CLAVIERS	-	92 824,19 €	92 824,19 €	-	223 295,92 € ³	223 295,92 €
DRAGUIGNAN	3 247 826,00 €	660 567,93 €	3 908 393,93 €	3 583 336,00 €	654 192,39 €	4 237 528,00 €
FIGANIERES	-	353 834,75 €	353 834,75 €	-	649 175,66 € ⁴	649 175,66 €
FLAYOSC	352 093,00 €	201 253,84 €	553 346,84 €	393 870,00 €	246 101,34 €	639 971,34 €
LORGUES	-	1 507 018,39 €	1 507 018,39 €	-	1 831 922,88 €⁵	1 831 922,88 €
LA MOTTE	-	717 955,26 €	717 955,26 €	-	607 956,32 €	607 956,32 €
LE MUY	860 765,00 €	421 727,00 €	1 282 492,00 €	912 578,00 €	149 386,99 €	1 061 964,99 €
LES ARCS SUR ARGENS	-	908 476,42 €	908 476,42 €	-	1 077 951,65 €	1 077 951,65 €
MONTFERRAT	-	78 046,13 €	78 046,13 €	-	81 110,56 €	81 110,56 €
SAINT ANTONIN DU VAR	-	258 355,04 €	258 355,04 €	-	164 834,57 € ⁶	164 834,57 €
SALERNES	581 709,00 €	86 156,76 €	667 865,76 €	547 928,00 €	93 186,99 €	641 114,99 €
SILLANS LA CASCADE	186 849,89 €	28 808,28 €	215 658,17 €	189 772,72 €	37 608,11 €	227 380,83 €
SIVOM DE CALLAS	484 400,00 €	-	484 400,00 €	569 900,00 €	-	569 900,00 €
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	-	195 174,92 €	195 174,92 €	-	159 685,44 € ⁷	159 685,44 €
TARADEAU	-	251 908,66 €	251 908,66 €	-	395 901,53 €	395 901,53 €
TRANS EN PROVENCE	-	1 226 114,94 €	1 226 114,94 €	-	719 672,00 €	719 672,00 €
VIDAUBAN	-	1 774 203,70 €	1 774 203,70 €	-	1 435 788,19 €	1 435 788,19 €
TOTAL	6 033 739,89 €	9 259 765,89 €	15 293 505,78 €	6 446 275,72 €	9 216 374,46 €	15 662 649,79 €

¹ Plus de jours de relèves en 2024 (décalage de rôles). En 2023, les consommations des abonnés absents comptaient zéro. En 2024, ces consommations ont été estimées. Ce qui explique l'augmentation de volumes facturés de 2023 à 2024.

² Le rôle qui concerne la période été 2023 a été comptabilisé en 2024, soit 3 rôles de facturation en 2024. (1 an et demi de consommation facturée).

³ Le rôle qui concerne la période été 2023 a été comptabilisé en 2024, soit 3 rôles de facturation en 2024. (1 an et demi de consommation facturée).

Le rôle qui concerne la période été 2023 a été comptabilisé en 2024, soit 3 rôles de facturation en 2024. (1 an et demi de consommation facturée).

⁵ En 2024 : Création d'un nouveau lotissement les Climènes et de nombreuses factures 2023 ont été annulées et réémises sur 2024.

⁶ Pour l'année 2023, le 1^{er} semestre comptabilisait 1 an de consommation suite à la mise en place des 2 facturations/an à compter de 2023.

 $^{^{7}}$ En 2023, trois périodes ont été facturées : Eté 2022 - Hiver 22-23 et Eté 23.

2.4 – Financement des investissements (DC.195)

Il s'agit du montant HT des travaux ayant fait l'objet, dans l'année, d'un ordre de service ou d'un bon de commande, suivi d'un mandatement. Ces travaux sont ceux qui ont été engagés par la collectivité et par son ou ses délégataires (si le service est affermé ou concédé). Ils comprennent tous les travaux, y compris les travaux de renouvellement.

COMMUNES	Montant des travaux engagés en 2023 (en € HT) (DC.195)	Montants financiers (en € HT) de la section d'investissement DPVa	Montants financiers (en € HT) de la section d'investissement/ renouvellement- Concessionnaire (CARE)	Montant des travaux engagés en 2024 (en € HT) (DC.195)
AMPUS	35 719,00 €	19 605,18 €		19 605,18 €
BARGEMON	186 128,00 €	32 577,70 €		32 577,70 €
CALLAS	16 900,00 €	32 571,05 €	14 383,00 €	46 954,05 €
CHATEAUDOUBLE	23 452,00 €	3 357,50 €	1 824,00 €	5 181,50 €
CLAVIERS	19 829,00 €	7 667,82 €		7 667,82 €
DRAGUIGNAN	1 919 903,00 €	2 380 079,32 €	1 190 943,00 €	3 571 022,30 €
FIGANIERES	232 968,00 €	22 880,50 €		22 880,50 €
FLAYOSC	483 280,00 €	852 688,97 €	84 826,00 €	937 514,97 €
LORGUES	439 892,00 €	901 210,19 €		901 210,19 €
LA MOTTE	215 975,00 €	111 145,55 €		111 145,55 €
LE MUY	160 844,34 €	994 421,53 €	150 644,00 €	1 145 065,50 €
LES ARCS SUR ARGENS	252 655,00 €	402 797,79 €		402 797,79 €
MONTFERRAT	27 394,00 €	7 252,40 €		7 252,40 €
SAINT ANTONIN	175 959,00 €	49 571,10 €		49 571,10 €
SALERNES	16 476,00 €	0	67 730,00 €	67 730,00 €
SILLANS LA CASCADE	7 151,00 €	0	1 973,95 €	1 973,95 €
Ex SIVOM de CALLAS	99 600,00 €	695 583,20 €	165 200,00 €	860 783,20 €
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	126 984,00 €	48 709,08 €		48 709,08 €
TARADEAU	164 355,00 €	164 051,20 €		164 051,20 €
TRANS EN PROVENCE	147 301,00 €	574 346,39 €		574 346,39 €
VIDAUBAN	838 077,00 €	418 121,75 €		418 121,75 €
TOTAL	5 590 842,34 €	7 718 638,22 €	1 677 523,95 €	9 396 162,12 €

2.5 – Encours de la dette du service (en €), épargne brute annuelle et durée d'extinction de la dette - [P153.2]

L'encours de la dette correspond au montant du capital restant dû au titre des emprunts contractés, calculé au 31/12 de l'année N.

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49)

La durée d'extinction de la dette (indicateur P.256.2) se calcule selon la formule suivante :

Encours de la dette au 31/12/2024

Epargne brute annuelle

L'encours de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

Communes	Encours de la dette (montant restant dû)	Epargne brute annuelle	Durée d'extinction de la dette (en années)
AMPUS	35 721,59 €	97 745,97 €	0,37
BARGEMON	209 087,61 €	156 411,38 €	1,34
CALLAS	0	7 825,85 €	0
CHATEAUDOUBLE	15 361,03 €	15 820,17 €	0,97
CLAVIERS	23 320,41 €	36 038,27 €	0,65
DRAGUIGNAN	2 984 472,97 €	537 023,81 €	5,56
FIGANIERES	245 446,33 €	137 188,36 €	1,79
FLAYOSC	960 972,80 €	226 379,44 €	4,24
LORGUES	650 743,98 €	427 400,99 €	1,52
MONTFERRAT	51 982,18 €	35 721,07 €	1,46
LE MUY	2 848,40 €	112 618,46 €	0,03
LA MOTTE	774 922,18 €	166 943,77 €	4,64
LES ARCS SUR ARGENS	2 946 950,67 €	513 328,26 €	5,74
SAINT ANTONIN DU VAR	26 321,57 €	81 779,69 €	0,32
SALERNES	0	88 848,58 €	0
SILLANS LA CASCADE	0	10 144,13 €	0
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	198 953,51 €	17 522,50 €	11,35
TARADEAU	9 298,08 €	6 755,36 €	1,38
TRANS EN PROVENCE	37 843,08 €	221 381,74 €	0,17
VIDAUBAN	3 349 593,72 €	313 128,15 €	10,70

2.6 – Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau [P109.0]

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L261-4 du code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté.
- Les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui ceux qui sont liés au FSL).

En 2024, le service de l'eau de DPVa a accordé des demandes d'abandon de créances pour un montant de 2 838,89 € pour les services gérés en régie.

3 – Indicateurs de performance

3.1 - Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies par le service de l'Agence Régionale de Santé (ARS), concernant les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la Santé Publique (ou ceux



réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

(nombre de prélèvements réalisés – nombre de prélèvements non-conformes) x 100

nombre de prélèvements réalisés

Analyses de l'ARS	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2024	Nombre de prélèvements conformes Exercice 2024	Taux de conformité
Microbiologie	668	665	99,55 %
Paramètres physico- chimiques	562	543	96,62 %

Analyses (DPVa/Concessionnaire)	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2024	Nombre de prélèvements conformes Exercice 2024	Taux de conformité
Microbiologie	387	387	100 %
Paramètres physico- chimiques	593	593	100 %

	Microbiologie					
	Contrôle officiel		Surveillance exploitant (DPVa/Concessionnaire)			
Communes	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	Taux de conformité des prélèvements (P101.1)	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	Taux de conformité des prélèvements
AMPUS	18	18	100 %	17	17	100 %
BARGEME	12	11	92 %	NC	NC	NC
BARGEMON	20	20	100 %	4	4	100 %
CALLAS	13	13	100 %	3	3	100 %
COMPS SUR ARTUBY	18	18	100 %	NC	NC	NC
CHATEAUDOUBLE	3	3	100 %	7	7	100 %
CLAVIERS	9	9	100 %	1	1	100 %
DRAGUIGNAN	118	117	99,15 %	102	102	100 %
FIGANIERES	54	53	98 %	3	3	100 %
FLAYOSC	26	26	100 %	146	146	100 %
LA BASTIDE	12	12	100 %	NC	NC	NC
LA MOTTE	40	40	100 %	NC	NC	NC
LA ROQUE ESCLAPON	5	5	100 %	NC	NC	NC
LES ARCS SUR ARGENS	50	50	100 %	11	11	100 %
LE MUY	26	26	100 %	52	52	100 %
LORGUES	55	55	100 %	1	1	100 %
MONTFERRAT	13	13	100 %	2	2	100 %
SALERNES	11	11	100 %	18	18	100 %
SAINT ANTONIN DU VAR	23	23	100 %	5	5	100 %
SILLANS LA CASCADE	6	6	100 %	6	6	100 %
TARADEAU	25	25	100 %	NC	NC	NC
TRANS EN PROVENCE	39	39	100 %	3	3	100 %
VIDAUBAN	42	42	100 %	6	6	100 %
Ex SIVOM CALLAS	30	30	100 %	NC	NC	NC

	Physico-chimique					
	Contrôle officiel			Surveillance exploitant (DPVa/Concessionnaire)		
Communes	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	Taux de conformité des prélèvements P102.1	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	Taux de conformité des prélèvements
AMPUS	21	21	100 %	17	17	100 %
BARGEME	12	12	100 %	NC	NC	NC
BARGEMON	20	20	100 %	4	4	100 %
CALLAS	6	4	66,70 %	1	1	100 %
CHATEAUDOUBLE	2	2	100 %	4	4	100 %
CLAVIERS	9	9	100 %	1	1	100 %
COMPS SUR ARTUBY	18	18	100 %	NC	NC	NC
DRAGUIGNAN	57	57	100 %	53	53	100 %
FIGANIERES	54	50	93 %	NC	NC	NC
FLAYOSC	10	10	100 %	268	268	100 %
LA BASTIDE	12	12	100 %	NC	NC	NC
LA MOTTE	41	41	100 %	NC	NC	NC
LA ROQUE ESCLAPON	5	5	100 %	NC	NC	NC
LES ARCS SUR ARGENS	51	51	100 %	11	11	100 %
LE MUY	6	6	100 %	198	198	100 %
LORGUES	55	51	94 %	1	1	100 %
MONTFERRAT	13	12	92 %	2	2	100 %
SALERNES	2	2	100 %	13	13	100 %
ST ANTONIN DU VAR	23	23	100 %	5	5	100 %
SILLANS LA CASCADE	8	8	100 %	6	6	100 %
TARADEAU	25	25	100 %	NC	NC	NC
TRANS EN PROVENCE	39	38	97 %	3	3	100 %
VIDAUBAN	43	43	100 %	6	6	100 %
Ex SIVOM CALLAS	30	23	76,67 %	NC	NC	NC

3.2 – Indice d'avancement de protection des ressources en eau - [P108.3]

La règlementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

00%	Aucune action de protection
20%	Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource (cf. indicateurs élémentaires au chapitre 1 : Caractérisation technique du service – prélèvement sur les ressources et importation d'eaux). Une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Cet indicateur est repris dans l'article 1.6



3.3 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux - [P103.2B]

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution. La note 40 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 40 premiers points sont obtenus, d'autres points sont attribués en fonction des informations reportées sur les plans ou des procédures de suivi mises en place. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120.

PARTIE A:	Plan des réseaux	
(sur 15 poi		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	non : 0 point oui : 10 points
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	non : 0 point oui : 5 points
PARTIE B:	Inventaire des réseaux	
(sur 30 poi	nts qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points si au moins 50%)	non : 0 point oui : 10 points
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 point par tranche de 10 % au-dessus de 50 %)	de 1 à 5 points
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique) (10 points si au moins 50 %)	non : 0 point oui : 10 points
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (1 point par tranche de 10 % au-dessus de 50 %)	de 1 à 5 points
	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux nts qui ne sont décomptés que si au moins 40 points ont été obtenus pour les parties A	A et B)
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	non : 0 point oui : 10 points
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	non : 0 point oui : 10 points
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	non : 0 point oui : 10 points
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	non : 0 point oui : 10 points
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	non : 0 point oui : 10 points
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	non : 0 point oui : 10 points
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	non : 0 point oui : 10 points
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	non : 0 point oui : 10 points

Communes	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
AMPUS	100
LES ARCS SUR ARGENS	105
BARGEMON	101
CALLAS	110
CHATEAUDOUBLE	103
CLAVIERS	113
DRAGUIGNAN	120
FIGANIERES	101
FLAYOSC	115
LORGUES	87
MONTFERRAT	60
LA MOTTE	115
LE MUY	120
SAINT ANTONIN DU VAR	91
SALERNES	85
SILLANS LA CASCADE	85
TARADEAU	103
TRANS EN PROVENCE	110
VIDAUBAN	90
Ex SIVOM de CALLAS	110
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	104

3.4 - Rendement du réseau de distribution [P104.3]

Le décret 2012-97 du 27 janvier 2012 dit décret « fuites » issu de l'engagement 111 du Grenelle de l'environnement a pour objet d'inciter les collectivités en charge de services d'eau à améliorer leur rendement de réseau de distribution d'eau potable.

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution. C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau introduit dans le réseau de distribution.

Le rendement se calcule selon la formule suivante :

(Volume comptabilisé + Volume consommé sans comptage + Volume de service + Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté))

x 100

(Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé))

Le rendement objectif Grenelle 2* se calcule selon la formule suivante :

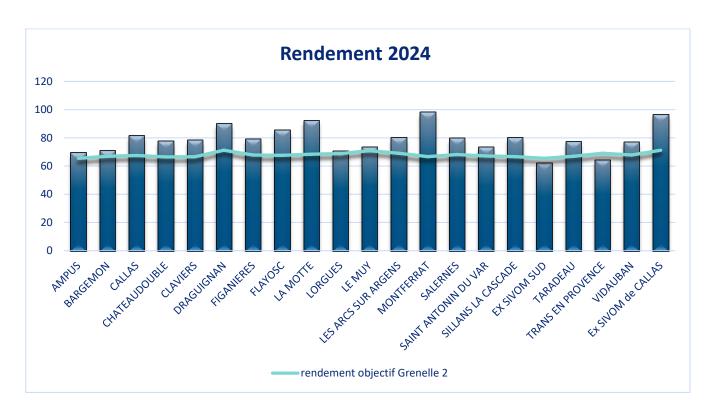
$$65 + (ILC / 5)$$

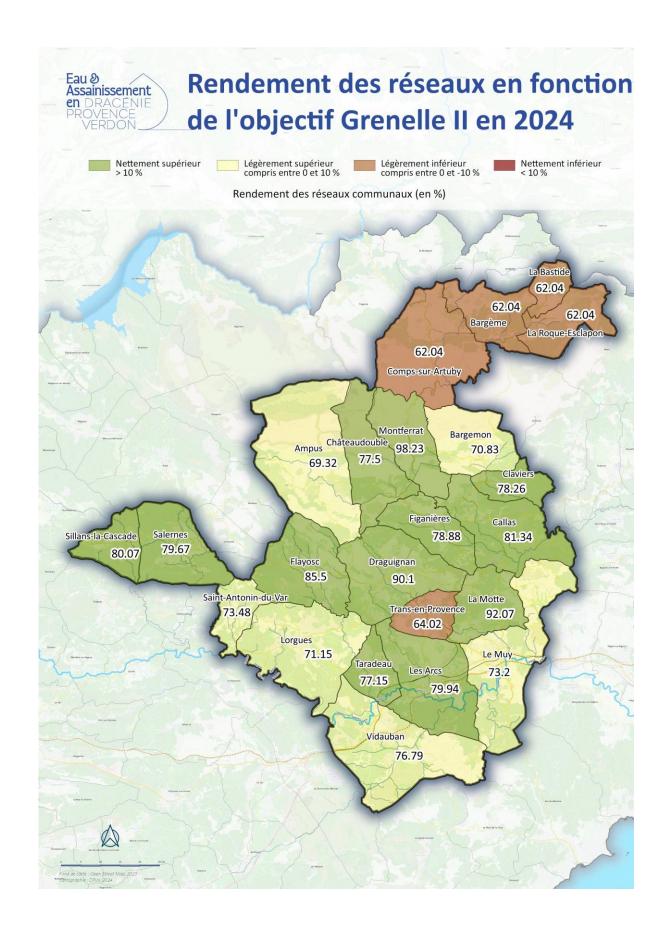
	Rendement (en %) 2022	Rendement (en %) 2023	Rendement (en %) 2024	Rendement cible (en %)
AMPUS	59,35	63,30	69,32	65,49
BARGEMON	68,40	69,80	70,83	66,93
CALLAS	72,45	63,10	81,34 ¹	67,50
CHATEAUDOUBLE	70,40	80,70	77,50	66,47
CLAVIERS	79,50	84,40	78,26	66,62
DRAGUIGNAN	86,10	88,40	90,10	71,27
FIGANIERES	67,00	76,70	78,88 ²	67,81
FLAYOSC	85,80	85,40	85,50	67,59
LA MOTTE	87,30	96,50	92,07	68,45
LORGUES	68,90	71,40	71,15	68,89
LE MUY	78,90	79,10	73,20	70,88
LES ARCS SUR ARGENS	84,00	81,90	79,94	69,08
MONTFERRAT	67,50	75,00	98,23	66,65

SALERNES	72,29	78,50	79,67	68,19
SAINT ANTONIN DU VAR	75,50	76,20	73,48	67,15
SILLANS LA CASCADE	73,96	76,23	80,07	66,68
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	49,60	60,90	62,04	65,62
TARADEAU	76,10	82,60	77,15	66,94
TRANS EN PROVENCE	49,80	57,50	64,02	69,04
VIDAUBAN	81,00	79,80	76,79	67,87
Ex SIVOM de CALLAS	92,05	96,60	96,50	71,28
Rendement moyen	78,87	80,73	79,95	67,79

¹donnée issue du RAD délégataire sortant + RAD délégataire entrant

²Figanières : réajustement des volumes sans comptage qui semblaient surestimés dans les années passées





Volumes de pertes

Les volumes de pertes sont calculés à partir des volumes mis en distribution auxquels on soustrait le volume consommé autorisé.

Nom de la commune	Volumes de pertes 2023	Volumes de pertes 2024	Evolution (%)
AMPUS	32 076	26 148	- 18,48 %
BARGEMON	42 165	39 224	- 6,97 %
CALLAS	76 096	31 816 ¹	- 58,19 %
CHATEAUDOUBLE	5 170	4 025	- 22,15 %
CLAVIERS	9 266	14 637	57,96 %
DRAGUIGNAN	367 708	297 644	- 19,05 %
FIGANIERES	58 359	51 707	- 11,40 %
FLAYOSC	60 735	70 802	16,58 %
LA MOTTE	9 423	21 955	132,99 %
LORGUES	359 303	405 318	12,81 %
LE MUY	227 516	305 327	34,20 %
LES ARCS SUR ARGENS	124 662	157 210	26,11 %
MONTFERRAT	14 231	660	- 95,36 %
SALERNES	94 087	87 156	- 7,37 %
SILLANS LA CASCADE	21 550	18 514	- 14,09 %
SAINT ANTONIN DU VAR	31 909	35 679	11,81 %
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	42 272	50 136	18,60 %
TARADEAU	41 175	36 589	- 11,14 %
TRANS EN PROVENCE	271 100	210 038	- 22,52 %
VIDAUBAN	250 570	315 336	25,85 %
Ex-SIVOM DE CALLAS	24 023	30 450	26,75 %
TOTAL	2 163 396	2 210 371	2,17 %

¹donnée issue du RAD délégataire sortant + RAD délégataire entrant

3.5 – Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) - [P105.3]

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Nom de la commune	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km) 2023	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km) 2024
AMPUS	2,50	2,26
BARGEMON	4,80	4,78
CALLAS	7,33	3,20*
CHATEAUDOUBLE	2,41	2,42
CLAVIERS	1,70	2,99
DRAGUIGNAN	5,80	4,23
FIGANIERES	5,10	4,64
FLAYOSC	2,54	2,55
LA MOTTE	1,00	1,86
LORGUES	7,60	8,57
LE MUY	8,20	10,90
LES ARCS SUR ARGENS	4,40	7,62
MONTFERRAT	3,50	0,42
SALERNES	4,99	4,64
SAINT ANTONIN DU VAR	4,20	5,68
SILLANS LA CASCADE	2,70	2,30
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	2,90	2,48
TARADEAU	2,90	3,11
TRANS EN PROVENCE	16,10	12,72
VIDAUBAN	4,40	5,25
Ex SIVOM de CALLAS	1,79	1,66

^{*}donnée issue du RAD délégataire sortant + RAD délégataire entrant

3.6 – Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) – [P106.3]

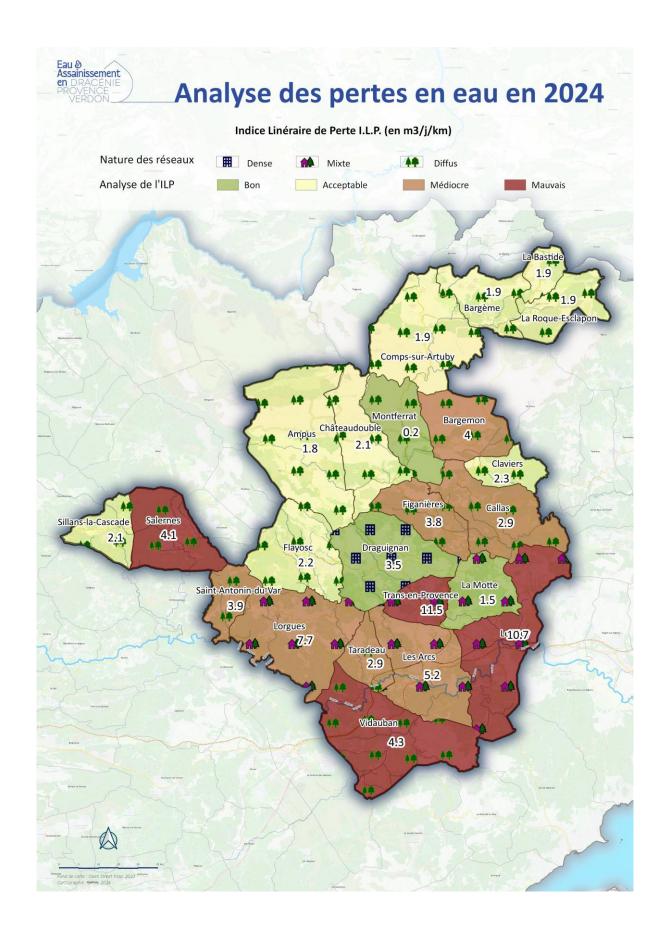
Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service.

Nom de la commune	Indice linéaire de pertes en réseau (m³/j/km) 2023	Indice linéaire de pertes en réseau (m³/j/km) 2024
AMPUS	2,22	1,81
BARGEMON	4,30	3,98
CALLAS	6,90	2,87*
CHATEAUDOUBLE	2,40	2,14
CLAVIERS	1,40	2,25
DRAGUIGNAN	4,19	3,45
FIGANIERES	3,80	3,77
FLAYOSC	2,10	2,20
LA MOTTE	0,70	1,53
LORGUES	6,70	7,70
LE MUY	7,70	10,70
LES ARCS SUR ARGENS	4,10	5,19
MONTFERRAT	3,20	0,15
SALERNES	4,40	4,05
SAINT ANTONIN DU VAR	3,50	3,88
SILLANS LA CASCADE	2,40	2,10
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	2,20	1,91
TARADEAU	2,70	2,88
TRANS EN PROVENCE	14,90	11,45
VIDAUBAN	3,50	4,33
Ex SIVOM de CALLAS	1,31	1,14

^{*}donnée issue du RAD délégataire sortant + RAD délégataire entrant

Туре	Diffus	Mixte	Dense
Bon	ILP < 1,5	ILP <3	ILP < 7
Acceptable	1,5 ≤ ILP ≤ 2,5	3 ≤ ILP ≤ 5	7 ≤ ILP ≤ 10
Médiocre	2,5 ≤ ILP ≤ 4	5 ≤ ILP ≤ 8	10 ≤ ILP ≤ 15
Mauvais	4 < ILP	8 < ILP	15 < ILP

Nom de la commune	Indice linéaire de pertes en réseau (m³/j/km) 2024	Diffus	Mixte	Dense
AMPUS	1,81	Acceptable		
BARGEMON	3,98	Médiocre		
CALLAS	2,87	Médiocre		
CHATEAUDOUBLE	2,14	Acceptable		
CLAVIERS	2,25	Acceptable		
DRAGUIGNAN	3,45			Bon
FIGANIERES	3,77	Médiocre		
FLAYOSC	2,20	Acceptable		
LA MOTTE	1,53		Bon	
LORGUES	7,70		Médiocre	
LE MUY	10,70		Mauvais	
LES ARCS SUR ARGENS	5,19		Médiocre	
MONTFERRAT	0,15	Bon		
SALERNES	4,05	Mauvais		
SAINT ANTONIN DU VAR	3,88	Médiocre		
SILLANS LA CASCADE	2,10	Acceptable		
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	1,91	Acceptable		
TARADEAU	2,88	Médiocre		
TRANS EN PROVENCE	11,45		Mauvais	
VIDAUBAN	4,33	Mauvais		



Nombre de fuites réparées

En 2024, **187** fuites ont été réparées dans le secteur nord, **171** dans le secteur centre et **316** fuites réparées dans le secteur sud.

Nom de la commune	Nombre de fuites réparées
AMPUS	6
BARGEMON	15
CALLAS	18
CHATEAUDOUBLE	4
CLAVIERS	9
DRAGUIGNAN	68
FIGANIERES	17
FLAYOSC	38
LA MOTTE	3
LORGUES	78
LE MUY	52
LES ARCS SUR ARGENS	35
MONTFERRAT	4
SALERNES	33
SAINT ANTONIN DU VAR	6
SILLANS LA CASCADE	13
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	25
TARADEAU	26
TRANS EN PROVENCE	80
VIDAUBAN	138
Ex SIVOM de CALLAS	6
TOTAL	674

3.7 – Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau de desserte renouvelé par la longueur du réseau de desserte.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements ni les extensions de réseau.

Nom de la commune	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (VP.141)	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (moyenne calculée sur 5 ans) (P107.2)
AMPUS	0 km	0,08 %
BARGEMON	0,120 km	0,41 %
CALLAS	0 km	0,20 %
CHATEAUDOUBLE	0 km	0 %
CLAVIERS	0 km	0,24 %
DRAGUIGNAN	1,32 km	0,73 %
FIGANIERES	0,430 km	0,20 %
FLAYOSC	0 km	1,36 %
LA MOTTE	0,220 km	0,16 %
LORGUES	0 km	0,05 %
LE MUY	0,075 km	0,35 %
LES ARCS SUR ARGENS	0 km	0,67 %
MONTFERRAT	0 km	0 %
SALERNES	NC	NC
SAINT ANTONIN DU VAR	0 km	1,45 %
SILLANS LA CASCADE	0 km	0 %
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	0,130 km	0,11 %
TARADEAU	0,128 km	1,00 %
TRANS EN PROVENCE	0 km	0,12 %
VIDAUBAN	1,40 km	0,77 %
Ex SIVOM CALLAS	0 km	0 %
TOTAL	3,748 km	

3.8 – Tableau récapitulatif des indicateurs

Communes	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j)	Indice linéaire de consommation (m³/km/j)	Rendement du réseau de distribution (%)
AMPUS	2,26	1,81	2,43	69,32 %
BARGEMON	4,78	3,98	9,66	70,83 %
CALLAS	3,20	2,87*	12,52	81,34 %
CHATEAUDOUBLE	2,42	2,14	7,37	77,50 %
CLAVIERS	2,99	2,25	8,10	78,26 %
DRAGUIGNAN	4,23	3,45	31,37	90,10 %
FIGANIERES	4,64	3,77	14,07	78,88 %
FLAYOSC	2,55	2,20	12,93	85,50 %
LA MOTTE	1,86	1,53	17,26	92,07 %
LORGUES	8,57	7,70	19,45	71,15 %
LE MUY	10,90	10,70	29,40	73,20 %
LES ARCS SUR ARGENS	7,62	5,19	20,40	79,94 %
MONTFERRAT	0,42	0,15	8,24	98,23 %
SAINT ANTONIN DU VAR	5,68	3,88	10,75	73,48 %
SALERNES	4,64	4,05	15,93	79,67 %
SILLANS LA CASCADE	2,30	2,10	8,40	80,07 %
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	2,48	1,91	3,12	62,04 %
TARADEAU	3,11	2,88	9,71	77,15 %
TRANS EN PROVENCE	12,72	11,45	20,22	64,02 %
VIDAUBAN	5,25	4,33	14,34	76,79 %
Ex SIVOM de CALLAS	1,66	1,14	31,39	96,50 %

3.9 – Indicateurs supplémentaires pour les collectivités disposant d'une CCSPL

◆ Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées – [P 151.1]

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement.

Pour l'année 2023, on recense 137 interruptions de service non programmées sur le territoire géré en régie. Soit un taux d'occurrence de 4.79.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées se calcule selon la formule suivante :

Nombre d'interruptions de service non-programmées x 1000

Nombre d'abonnés du service

Communes	Taux d'occurrence des interruptions de service (pour 1000 abonnés) - 2023	Taux d'occurrence des interruptions de service (pour 1000 abonnés) - 2024
AMPUS	0	3,25
BARGEMON	1,58	0,80
CALLAS	1,56	1,57
CHATEAUDOUBLE	36,04	8,85
CLAVIERS	0	1,55
DRAGUIGNAN	3,01	2,13
FIGANIERES	0	1,39
FLAYOSC	6,35	5,98
LORGUES	0,87	0,34
MONTFERRAT	5,08	2,50
LA MOTTE	1,67	0,53
LE MUY	3,41	4,70
LES ARCS SUR ARGENS	2,88	1,92
SAINT ANTONIN DU VAR	0,00	5,09
SALERNES	2,09	1,38
SILLANS LA CASCADE	NC	NC
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	17,06	3,12
TARADEAU	3,15	10,34
TRANS EN PROVENCE	5,78	5,78
VIDAUBAN	5,67	6,31

Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0) et Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés (P152.1)

Le service s'engage à fournir l'eau dans le délai indiqué dans les règlements de service en vigueur après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (pré-existant ou neuf).

Le taux de respect de ce délai se calcule selon la formule suivante :

Nombre d'ouvertures de branchements ayant respecté le délai x 100

Nombre total d'ouvertures de branchements

Communes	Délai maximal d'ouverture des branchements	Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés
AMPUS	2 jours	100 %
BARGEMON	2 jours	100 %
CALLAS	2 jours	100 %
CHATEAUDOUBLE	1 jour	100 %
CLAVIERS	2 jours	100 %
DRAGUIGNAN	1 jour	100 %
FIGANIERES	2 jours	100 %
FLAYOSC	1 jour	100 %
LA MOTTE	2 jours	100 %
LORGUES	2 jours	100 %
LE MUY	1 jour	100 %
LES ARCS SUR ARGENS	2 jours	100 %
MONTFERRAT	2 jours	100 %
SALERNES	1 jour	100 %
SAINT ANTONIN DU VAR	2 jours	100 %
SILLANS LA CASCADE	1 jour	100 %
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	2 jours	100 %
TARADEAU	2 jours	100 %
TRANS EN PROVENCE	2 jours	100 %
VIDAUBAN	2 jours	100 %

Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau du prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées aux règlements de service en vigueur).

Le taux de réclamations se calcule selon la formule suivante :

Nombre de réclamations laissant une trace écrite x 1000

Nombre total d'abonnés du service

Communes	Taux de réclamations (u/pour 1000 abonnés) (P155.1) 2023	Taux de réclamations (u/pour 1000 abonnés) (P155.1) 2024
AMPUS	Non comptabilisé*	0,49
BARGEMON	Non comptabilisé*	0,08
CALLAS	2,30	0,78
CHATEAUDOUBLE	0	0
CLAVIERS	Non comptabilisé*	0,16
DRAGUIGNAN	1,25	0,51
FIGANIERES	Non comptabilisé*	0,21
FLAYOSC	3,01	1,99
LA MOTTE	Non comptabilisé*	0
LORGUES	6,95	0,09
LE MUY	1,07	1,07
LES ARCS SUR ARGENS	Non comptabilisé*	0
MONTFERRAT	Non comptabilisé*	0
SALERNES	17	5,87
SAINT ANTONIN DU VAR	3,41	0,17
SILLANS LA CASCADE	3,37	1,70
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	Non comptabilisé*	0
TARADEAU	Non comptabilisé*	0,21
TRANS EN PROVENCE	Non comptabilisé*	0,14
VIDAUBAN	Non comptabilisé*	0,07

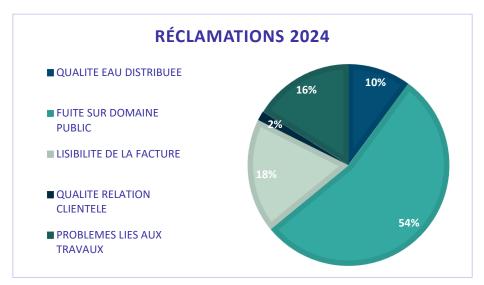
^{*}un outil de recensement des réclamations a été mis en place pour l'année 2024

Nombre d'appels téléphoniques reçus en régie

	Nombre d'appels téléphoniques reçus Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024
Pôle Client Nord	10 865
Pôle Client Sud	14 657

Nombre de réclamations téléphoniques en régie

	Qualité de l'eau distribuée	Fuite sur domaine public	Lisibilité de la facture	Qualité du service client	Problèmes liés aux travaux	Total
AMPUS		2		1		3
BARGEMON	7	11	2	4		24
CLAVIERS	3	5	1			9
FIGANIERES	6	9	3	2	1	21
LA MOTTE	1	9	5	1	2	18
MONTFERRAT		1				1
SIVOM SUD			1			1
TRANS EN PROVENCE	12	41	14		21	88
LES ARCS	10	34	12		7	63
LORGUES	20	92	51	3	30	196
SAINT ANTONIN	1	3	2	1		7
TARADEAU		7	4		7	18
VIDAUBAN	27	251	63	1	71	413
TOTAL	87	465	158	13	139	



57

• Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite). Il s'agit du taux d'impayés au 31/12 de l'année 2024 sur les factures émises au titre de l'année 2023.

Le taux d'impayés se calcule selon la formule suivante :

Montant d'impayés TTC au titre de l'année 2023 tel que connu au 31/12/2024

x 100

Montant facturé TTC (avec les redevances mais hors travaux) au titre de l'année 2023

Communes	Montant restant impayés au 31/12/2024 sur les factures émises au titre de l'année 2023 [VP.268]	Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année 2023, au 31/12/2024 [VP.185]	Taux de d'impayés sur les factures de l'année précédente [P154.0]
AMPUS	3 180,44 €	108 974,27 €	2,92 %
BARGEMON	5 937,74 €	140 939,76 €	4,21 %
CALLAS	NC	NC	NC*
CHATEAUDOUBLE	4 536,00 €	118 788,00 €	3,82 %
CLAVIERS	3 869,32 €	84 049,36 €	4,60 %
DRAGUIGNAN	227 423,00 €	9 411 651,00 €	2,42 %
FIGANIERES	5 062,04 €	362 169,62 €	1,40 %
FLAYOSC	18 203,00 €	1 164 574,00 €	1,56 %
LA MOTTE	16 941,54 €	758 741,02 €	2,23 %
LORGUES	31 722,14 €	1 713 528,37 €	1,85 %
LE MUY	107 579,00 €	3 762 327,00 €	2,86 %
LES ARCS SUR ARGENS	31 367,74 €	919 088,16 €	3,41 %
MONTFERRAT	211,22 €	77 452,77 €	0,27 %
SALERNES	27 746,16 €	823 617,73 €	3,37 %
SAINT ANTONIN DU VAR	4 607,05 €	277 530,23 €	1,66 %
SILLANS LA CASCADE	2 630,95 €	186 849,89 €	1,41 %
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	6 729,06 €	197 048,56 €	3,41 %
TARADEAU	1 817,71 €	27 597,32 €	6,59 %
TRANS EN PROVENCE	25 707,49 €	1 862 573,30 €	1,38 %
VIDAUBAN	43 781,36 €	1 888 391,71 €	2,32 %
TOTAL	569 052,96 €	23 885 892,07 €	2,38 %

^{*}Non communiqué par le délégataire sortant

3.10 – Efficacité environnementale

Bilan énergétique des principaux sites

Ville	Nom du site	Conso kWh 2023	Facturé € HT 2023	Conso kWh 2024	Facturé € HT 2024
AMPUS	Forages de Lentier	1 921 kWh	569,00 €	2 010 kWh	438,14 €
AMPUS	Réservoir Combe de l'Eglisonne	95 kWh	128,00 €	138 kWh	193,39 €
AMPUS	Surpression Combe de Magne	147 kWh	86,00€	148 kWh	159€
AMPUS	Forage des Boeufs	1 445 kWh	273 €	3 843 kWh	682 €
AMPUS	Forage de Ravel	14 364 kWh	2 946 €	14 075 kWh	2 768 €
BARGEMON	Forage du Stade	4 079 kWh	1 092 €	11 123 kWh	3 876 €
CALLAS	Total des sites	3 262 kWh	600 €	2 543 kWh	900 €
CLAVIERS	Surpresseur de la Lioure	455 kWh	152 €	291 kWh	268€
DRAGUIGNAN	UP Frayères	231 889 kWh		235 057 kWh	
DRAGUIGNAN	Usine de Traitement Pous de l'Eouve	45 165 kWh		46 831 kWh	
DRAGUIGNAN	Captage Pont d'Aups 1 et 2	199 057 kWh		177 810 kWh	
DRAGUIGNAN	Captage Pont d'Aups 3	321 852 kWh	151 095 €	322 660 kWh	226 347 €
DRAGUIGNAN	Captage Raillorets	21 588 kWh		21 681 kWh	
DRAGUIGNAN	Captage Sainte Anne	182 878 kWh		752 176 kWh	
DRAGUIGNAN	Captage source Dragon	154 257 kWh		233 962 kWh	
FIGANIERES	Local surpresseur Le Naou	782 kWh	304 €	953 kWh	274€
FIGANIERES	Poste de Pompage Fontvieille	15 457 kWh	4 082 €	28 136 kWh	6 535 €

FIGANIERES	Réservoir Fontvieille	60 kWh	31€	83 kWh	81 €
FIGANIERES	Réservoir Saint Val	67 kWh	49 €	84 kWh	58€
FLAYOSC	Surpresseur Risples				
FLAYOSC	Captage Avenon	268 063 kWh	28 715 €	292 068 kWh	43 211 €
FLAYOSC	Captage Clos				
LA BASTIDE	Réservoir le Village	447 kWh	208€	1 661 kWh	498 €
LA MOTTE	Forage Colle Basse	18 674 kWh	3 803 €	19 242 kWh	3 803 €
LA MOTTE	Réservoir 1 - Ancienne Route de Figanières	5 754 kWh	1 749 €	35 551 kWh	6 111 €
LA MOTTE	Réservoir 2 – Chemin du Peireguier du Jas	106 kWh	74 €	143 kWh	109€
LA MOTTE	Réservoir 3 – Chemin du Pere	109 kWh	75 €	88 kWh	65 €
LA MOTTE	Réservoir des Garassins	195 kWh	83 €	158 kWh	68€
LA MOTTE	Surpresseur – Av de Ste Roseline	1 565 kWh	308 €	1 376 kWh	324 €
LE MUY	Total des sites	42 318 kWh	10 859 €	53 847 kWh	20 957 €
LES ARCS	Chloromètre Sainte Cécile	3 531 kWh	968 €	5 809 kWh	1 557 €
LES ARCS	Local Sainte Cécile	23 kWh	37 €	25 kWh	69€
LES ARCS	Forage Collet du Cyprès	45 659 kWh	12 810 €	50 365 kWh	12 251,45 €
LES ARCS	Station les Moulins	662 kWh	218€	12 013 kWh	2 573 €
LES ARCS	Forages du Peical	51 217 kWh	14 946 €	62 520 kWh	16 565,39 €
LES ARCS	Station pompage de Fantroussières	50 366 kWh	16 992 €	37 331 kWh	13 273,16 €
LORGUES	Electrovanne Sainte Foy	8 kWh	46 €	6 kWh	372 €

Forage de la Faou	22 244 kWh	7 786 €	78 546 kWh	18 555,16 €
Réservoir Saint Ferreol	68 800 kWh	19 264 €	79 858 kWh	20 771,69 €
Forage Sainte Foy	98 kWh	896 €	-	1 362,97 €
Station de Pompage Les Rougons	65 296 kWh	17 145 €	101 466 kWh	24 531,57 €
Station de Pompage St Michel	12 914 kWh	5 696 €	8 972 kWh	2 316,75 €
Surpresseur Chemin de Berne	8 963 kWh	1 829 €	6 774 kWh	572,72 €
Surpresseur des Rougons	13 395 kWh	2 157 €	9 407 kWh	1 986,19 €
Reservoir la Roque	261 kWh	906 €	246 kWh	235 €
Reservoir St Laurent	599 kWh	377 €	693 kWh	209€
Forage et Réservoir Cagnosc	259 kWh	154€	-	-
Forage et Réservoir les Tayettes	18 147 kWh	4 805 €	2 848 kWh	5 082 €
PR Eau Potable Chemin du Petit Train	5 kWh	52 €	5 kWh	54 €
Réservoir le Castellar	67 424 kWh	12 274 €	47 521 kWh	12 430,29 €
Puits de Maurin	348 141 kWh	38 560 €	200 534 kWh	26 238 €
Surpresseur de Ribas	4 264 kWh	1 020 €	2 201 kWh	1 805 €
Surpresseur du Cassivet	9 998 kWh	3 132 €	6 125 kWh	3 289 €
Surpresseur du PEICAL	3 355 kWh	1 615 €	3 056 kWh	1 604 €
Château d'eau – Les Blaïs	77 kWh	51 €	66 kWh	46€
Réservoir Escarayol	57 kWh	75 €	56 kWh	58€
Réservoir La Croix	2 041 kWh	632 €	2 893 kWh	717 €
	Réservoir Saint Ferreol Forage Sainte Foy Station de Pompage Les Rougons Station de Pompage St Michel Surpresseur Chemin de Berne Surpresseur des Rougons Reservoir la Roque Reservoir St Laurent Forage et Réservoir Cagnosc Forage et Réservoir les Tayettes PR Eau Potable Chemin du Petit Train Réservoir le Castellar Puits de Maurin Surpresseur de Ribas Surpresseur du Cassivet Surpresseur du PEICAL Château d'eau – Les Blaïs	Réservoir Saint Ferreol68 800 kWhForage Sainte Foy98 kWhStation de Pompage Les Rougons65 296 kWhStation de Pompage St Michel12 914 kWhSurpresseur Chemin de Berne8 963 kWhSurpresseur des Rougons13 395 kWhReservoir la Roque261 kWhForage et Réservoir Cagnosc259 kWhForage et Réservoir les Tayettes18 147 kWhPR Eau Potable Chemin du Petit Train5 kWhRéservoir le Castellar67 424 kWhPuits de Maurin348 141 kWhSurpresseur de Ribas4 264 kWhSurpresseur du Cassivet9 998 kWhSurpresseur du PEICAL3 355 kWhChâteau d'eau – Les Blaïs77 kWhRéservoir Escarayol57 kWh	Réservoir Saint Ferreol 68 800 kWh 19 264 € Forage Sainte Foy 98 kWh 896 € Station de Pompage Les Rougons 65 296 kWh 17 145 € Station de Pompage St Michel 12 914 kWh 5 696 € Surpresseur Chemin de Berne 8 963 kWh 1 829 € Surpresseur des Rougons 13 395 kWh 2 157 € Reservoir la Roque 261 kWh 906 € Reservoir St Laurent 599 kWh 377 € Forage et Réservoir Cagnosc 259 kWh 154 € Forage et Réservoir les Tayettes 18 147 kWh 4 805 € PR Eau Potable Chemin du Petit Train 5 kWh 52 € Réservoir le Castellar 67 424 kWh 12 274 € Puits de Maurin 348 141 kWh 38 560 € Surpresseur de Ribas 4 264 kWh 1 020 € Surpresseur du Cassivet 9 998 kWh 3 132 € Surpresseur du PEICAL 3 355 kWh 1 615 € Château d'eau – Les Blaïs 77 kWh 51 € Réservoir Escarayol 57 kWh 75 €	Réservoir Saint Ferreol 68 800 kWh 19 264 € 79 858 kWh Forage Sainte Foy 98 kWh 896 € - Station de Pompage Les Rougons 65 296 kWh 17 145 € 101 466 kWh Station de Pompage St Michel 12 914 kWh 5 696 € 8 972 kWh Surpresseur Chemin de Berne 8 963 kWh 1 829 € 6 774 kWh Surpresseur des Rougons 13 395 kWh 2 157 € 9 407 kWh Reservoir la Roque 261 kWh 906 € 246 kWh Reservoir St Laurent 599 kWh 377 € 693 kWh Forage et Réservoir Cagnosc 259 kWh 154 € - Forage et Réservoir les Tayettes 18 147 kWh 4 805 € 2 848 kWh PR Eau Potable Chemin du Petit Train 5 kWh 52 € 5 kWh Réservoir le Castellar 67 424 kWh 12 274 € 47 521 kWh Puits de Maurin 348 141 kWh 38 560 € 200 534 kWh Surpresseur du Cassivet 9 998 kWh 3 132 € 6 125 kWh Surpresseur du PEICAL 3 355 kWh 1 615 € 3 056 kWh Château d'eau – Les Blaïs 77 kWh <td< th=""></td<>

VIDAUBAN	Réservoir Peyloubier	18 kWh	36 €	24 kWh	57€	
VIDAUBAN	Station de Pompage	722 492 kWh	149 847 €	1 029 650 kWh	174 828,71 €	
VIDAUBAN	Château d'eau – Ch. Des Châteaux d'eau	24 kWh	52€	41 kWh	52 €	
Ex SIVOM de CALLAS	Sources et production de l'Adoux	8 650 kWh		4 423 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Magdeleine	7 902 kWh		7 846 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Forages des Costes	70 605 kWh		23 718 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Forages de Favas 1 et 2	59 721 kWh		27 912 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Forage Magdeleine	4 546 kWh		1 838 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Forage, production et réservoir Theolière	41 015 kWh		25 024 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Reprise de Couchoire	15 987 kWh	73 300 €	20 439 kWh	68 200 €	
Ex SIVOM de CALLAS	Reprise de Sainte Anne	13 286 kWh		13 458 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Réservoirs de St Roch	569 kWh		0 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Surpresseur Boussaque	30 884 kWh		29 627 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Surpresseur Chateaudouble	14 098 kWh		12 631 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Surpresseur des Costes	148 929 kWh	137 890 kWh			
Ex SIVOM de CALLAS	Surpresseur Montferrat	10 861 kWh		12 487 kWh		
	TOTAL	3 483 442 kWh	594 959,00 €	4 324 082 kWh	729 388,58 €	

Bilan des principaux sites en régie

Commune	mode de gestion	Nom du site	Conso kWh 2023	Volume m ³ 2023	Ration Conso kWh/m³ 2023	Conso kWh 2024	Volume m ³ 2024	Ration Conso kWh/m³ 2024	Evolution 2023-2024
APS	Régie	Forage de Ravel	14 364 kWh	69 496 m³	0,21 kWh/m³	14 075 kWh	46 198 m³	0,30 kWh/m³	7
APS	Régie	Forage des Boeufs	1 445 kWh	9 781 m³	0,15 kWh/m³	3 843 kWh	34 276 m³	0,11 kWh/m³	Ŋ
APS	Régie	Forages de Lentier	1 921 kWh	6 637 m³	0,29 kWh/m³	2 010 kWh	4 742 m³	0,42 kWh/m³	7
BGN	Régie	Forage du Stade	4 079 kWh	9 696 m³	0,42 kWh/m ³	11 123 kWh	37 350 m ³	0,30 kWh/m³	-
FGS	Régie	Poste de Pompage Fontvieille	15 457 kWh	59 777 m³	0,26 kWh/m³	28 136 kWh	75 158 m³	0,37 kWh/m³	7
MTE	Régie	Forage Colle Basse	18 674 kWh	m³		19 242 kWh	17 941 m³	1,07 kWh/m³	-
ACS	Régie	Forages du Peical	51 217 kWh	131 867 m³	0,39 kWh/m³	62 520 kWh	131 867 m³	0,47 kWh/m³	7
ACS	Régie	Forage Collet du Cyprès	45 659 kWh	168 982 m³	0,27 kWh/m³	50 365 kWh	131 048 m³	0,38 kWh/m³	7
ACS	Régie	Station pompage de Fantroussières	50 366 kWh	84 040 m³	0,60 kWh/m³	37 331 kWh	37 116 m³	1,01 kWh/m³	7
ACS	Régie	Chloromètre Sainte Cécile	3 531 kWh	296 208 m³	0,01 kWh/m³	5 809 kWh	469 392 m³	0,01 kWh/m³	-
LGS	Régie	Station de Pompage Les Rougons	65 296 kWh	142 955 m³	0,46 kWh/m³	101 466 kWh	212 380 m³	0,48 kWh/m³	7
LGS	Régie	Forage de la Faou	22 244 kWh	32 819 m³	0,68 kWh/m³	78 546 kWh	154 526 m³	0,51 kWh/m³	Ŋ
SAV	Régie	Forage et Réservoir les Tayettes	18 147 kWh	77 591 m³	0,23 kWh/m³	2 848 kWh	59 283 m³	0,05 kWh/m³	Ŋ
SAV	Régie	Forage et Réservoir Cagnosc	259 kWh	2 151 m³	0,12 kWh/m³		218 m³	0,00 kWh/m³	Ŋ
TPE	Régie	Puits de Maurin	348 141 kWh	531 978 m³	0,65 kWh/m³	200 534 kWh	467 193 m³	0,43 kWh/m³	Ŋ
VDN	Régie	Station de Pompage	722 492 kWh	1 238 050 m³	0,58 kWh/m³	1 029 650 kWh	1 358 457 m³	0,76 kWh/m³	7

Partie II – FAITS MARQUANTS ET TRAVAUX 2024

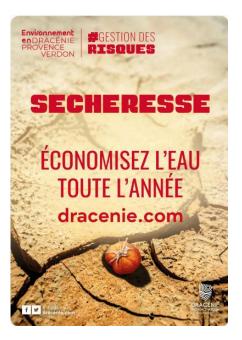


2024, adoption d'un plan d'urgence eau

Face aux sécheresses de 2022 et 2023 et à l'analyse du suivi des niveaux de nappe qui laissait présager une situation en 2024 plus tendue qu'en 2022 et 2023 avec un risque de pénurie pouvant apparaître dès le printemps, Dracénie Provence Verdon agglomération a adopté le 19 février 2024 un plan d'urgence eau pour son territoire.

Ce plan s'articule autour des actions suivantes :

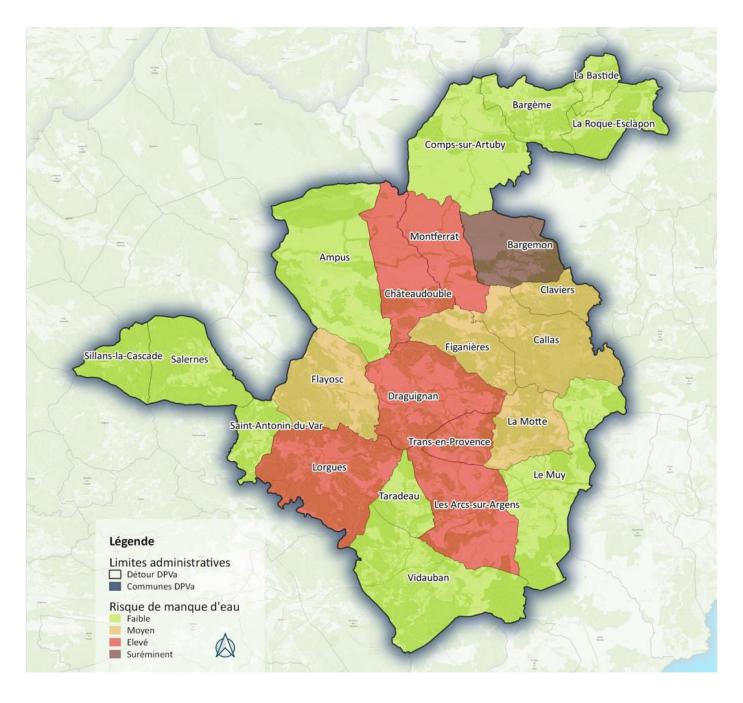
- 1 : Extension de l'usine d'achat d'eau Pous de l'Eouve à Draguignan de 60 à 80 l/s
- 2 : Interconnexion entre Lorgues et Draguignan
- 3 : Interconnexion entre Lorgues et Flayosc
- 4 : Renforcement de l'interconnexion entre Draguignan et Flayosc
- 5 : Interconnexion entre Vidauban et Les Arcs
- 6 : Interconnexion entre le Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE) et La Motte
- 7 : Travaux de foration liés à l'approvisionnement de la ressource en eau du Camp de Canjuers



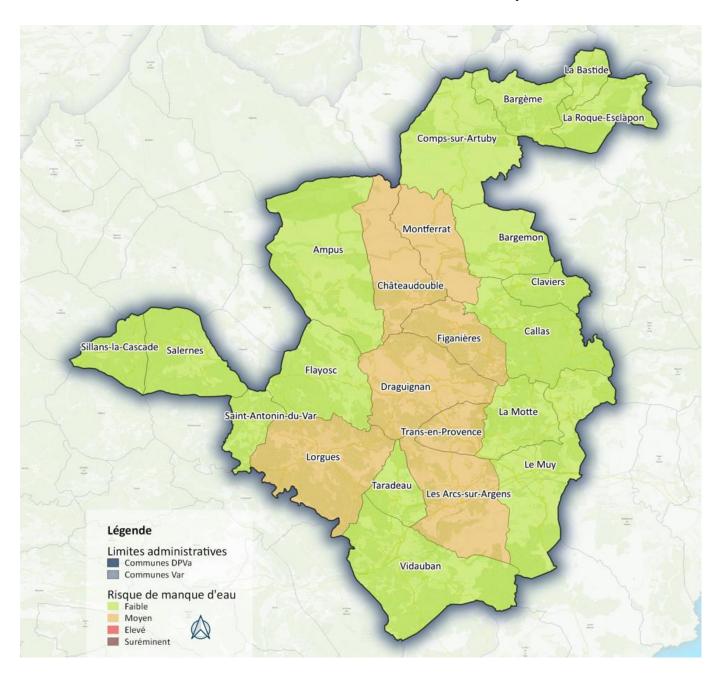
La pluviométrie à partir de mars 2024 a provoqué une recharge satisfaisante des nappes et ainsi a permis d'éviter les interruptions de service.



Ratio entre les besoins et les ressources en 2023 avant travaux



Ratio entre les besoins et les ressources en 2023 après travaux









AMPUS:

Faits marquants:

- Réparation de 6 fuites sur canalisations et branchements.
- La source du Béou Boutéou n'est plus utilisée depuis la sécheresse. La remise en service du forage des Bœufs a permis de ne plus utiliser cette source pour la production. L'eau non utilisée est donc rejetée en totalité au milieu naturel.
- Nombreuses recherches de fuites sur le réseau qui ont permis de faire baisser significativement le débit nocturne (débit de fuite).
- Les fortes pluviométries en mars puis en octobre ont permis de faire remonter le niveau des nappes sur les forages de Ravel, Lentier et des Bœufs.

Travaux réalisés :

- Réalisation de 5 branchements d'eau potable.
- Renouvellement de 170 compteurs par des compteurs radiorelevés.
- Réalisation d'une ITV sur le forage de Lentier : les forages sont en bon état mais la colonne de refoulement a dû être renouvelée en partie.
- Remise en état de la télésurveillance pour la sectorisation des réseaux avec le renouvellement d'un S4W et d'un LS.

BARGEMON:

Faits marquants:

- Réparation de 15 fuites sur canalisations et branchements.
- Sinistre riverain suite à la vidange du bassin de Couchoire réalisée par la société SAUR.
- Plusieurs dossiers clientèles compliqués à gérer sur la commune (médiation de l'eau, vol d'eau...).
- Réalisation d'une campagne de pesées des poteaux incendie par la commune.
- Alerte qualité pour le paramètre Chlore total anormalement haut en octobre 2024.
- Les fortes pluviométries en mars puis en octobre ont permis de faire remonter le niveau des nappes sur les forages de Favas et du Stade. La source de l'Adoux a pu également retrouver un débit de production normal. Aucune coupure interruption de service n'est à signaler en 2024.
- Le forage du Stade a produit plus de 37 000 m³ en 2024 pour 9 000 m³ en 2023.
- Une forte baisse des achats d'eau au SIVOM de Callas est à signaler en 2024 avec près de 30 000 m³ économisés. En 3 ans, ces achats d'eau sont passés de 200 000 m³ à moins de 100 000 m³.

Travaux réalisés :

- Réalisation de 4 branchements d'eau potable.
- Renouvellement du réseau AEP rue Marceau sur 120 ml avec création d'un maillage supplémentaire et d'un compteur de sectorisation.
- Mise en place d'un compteur de sectorisation chemin de Plan.

- Réalisation d'un branchement électrique au réservoir de Favas.
- Pose d'un S4W au réservoir de Campaoure.
- Pose d'un S4W sur la vanne motorisée de St Roch.
- Renouvellement du LS chemin du Clos.
- Renouvellement de 273 compteurs par des compteurs radiorelevés.

CALLAS:

Faits marquants:

- Nouvelle DSP pour la gestion de l'eau et de l'assainissement sur la commune. Le délégataire VEOLIA a été retenu pour une prise en main du contrat le 31/05/2024.
- Alerte chlore bas en septembre suite à un souci au niveau de la chloration à l'Usine des Costes.

Travaux réalisés :

- Renouvellement du compteur de vente d'eau du SIVOM Quartier St Aurin.
- Renouvellement de la canalisation Place du Verger dans le cadre de travaux réalisés par la commune.
- 114 compteurs renouvelés
- Changement d'un réducteur de pression Boussaque sur le réseau avec mise en place d'une vanne de sectionnement au niveau de la clinique pour éviter de couper l'établissement lors du lavage de réservoir. Le réducteur HS provoquait une surpression importante au niveau du réseau avec un risque plus importante de casses et donc de fuites.

CHATEAUDOUBLE:

Faits marquants:

 Alerte qualité pour les paramètres bactériologiques sur le hameau de Rebouillon en avril 2024. Une contre analyse a été réalisée par SAUR : les paramètres chlore, turbidité et bactério étaient conformes

Travaux réalisés :

Sans objet

CLAVIERS:

Faits marquants:

- Réparation de 9 fuites sur canalisations et branchements
- Démarrage du renouvellement des compteurs pour le déploiement de la radiorelève

• Coupure d'eau suite au lavage des réservoirs réalisés à des dates non prévues au planning par la société SAUR.

Travaux réalisés :

- Réalisation de 2 branchements d'eau potable
- Renouvellement de 156 compteurs par des compteurs radiorelevés

DRAGUIGNAN:

Faits marquants:

- Réparation de 68 fuites sur branchements et canalisations (DSP)
- Opération sécheresse : interconnexion Lorgues vers Draguignan : pose de réseaux et d'un surpresseur avec création d'un local.

Travaux réalisés :

- Source des Frayères : Installation d'un filtre en entrée de chloration. Modification de l'hydrostabilisateur.
- Forage Les Raillorets : Renouvellement de la colonne d'exhaure et de la tête du forage 1 (commande).
- Réservoirs du Seyran : sécurisation de l'alimentation électrique des réservoirs de Seyran par la mise en place d'un réenclencheur automatique et d'un inverseur de source (commande).
- Réservoirs du Seyran : sécurisation de l'accès au filtre par la mise en place d'une plate-forme d'exploitation et de maintenance (commande).
- Usine de Pous de l'EOUVE: Ajout d'un filtre 4 pour permettre nouvel accroissement de la capacité de production du Pous d'Eouve (60 à 80 l/s) et ainsi de soulager les ressources actuelles y compris lors de la remise en service de la source des Frayères. Mise en place de filtralite sur le filtre 3 de l'usine de production Pous de l'Eouve pour augmentation de la capacité de production :





- Poursuite des travaux de renouvellement des réseaux (800ml) et branchements des rues piétonnes
- Renouvellement réseaux chemin de la Motte (240ml)
- Renouvellement réseau Avenue du 4 septembre (80ml)
- Renouvellement réseau et branchement quartier Dragonia

- Renouvellement réseau et branchement route de Grasse
- Renouvellement réseau et branchement hameau de la Clappe
- Renouvellement boulevard Blanqui sur 200ml (DSP)

FIGANIERES:

Faits marquants:

- Réparation de 17 fuites sur canalisations et branchements.
- Alerté qualité à la source de Fontveille pour des paramètres bactériologiques et turbidité suite aux orages du mois de mars. La source a été mise à l'arrêt par mesure de précaution et des contre analyses ont été réalisées par DVPA et l'ARS avant remise en service. Une erreur de prélèvement est suspectée pour non-conformités bactériologiques.
- Coupure d'eau non prévue en avril suite à une erreur technique lors des lavages de réservoirs réalisés par SAUR.
- Vol d'eau par un particulier secteur Le Cros (piquage sauvage en amont du compteur).
- Réalisation de plusieurs campagnes de recherche de fuite dont certaines réalisées la nuit. A noter que depuis 2021 les volumes mis en distribution sont passés de plus de 300 000 m³ à moins de 250 000 m³

Travaux réalisés :

- Réalisation de 11 branchements d'eau potable.
- Renouvellement de 389 compteurs par des compteurs radiorelevés.
- Pose de 3 débitmètres de sectorisation sur le réseau de la commune afin de faciliter la recherche de fuite (La Chapelle, Serre de Moute et La Clue).
- Convention PUP validée pour le redimensionnement du réseau chemin de Fondurane avec reprise des branchements. Les travaux seront réalisés en début d'année 2025.
- Renouvellement des réseaux AEP place du Moulin, Souste les Estres et chemin des Colettes sur 430 ml.

FLAYOSC:

Faits marquants:

- Réparation de 20 fuites sur conduite et 18 sur branchements. (DSP)
- Renouvellement de 4 branchements d'eau potable (DSP)
- Renouvellement de 107 compteurs (DSP)

Travaux réalisés :

Production/ressources:

- Mise en sécurité du réseau Télécom des forages de l'Avenon (contrat DSP)
- Modernisation de l'automate (contrat DSP)

- Les travaux d'équipement du forage F3 ont été réalisés en 2019. La régularisation administrative de ces ouvrages reste à finaliser.
- La mise en place d'une seconde unité de surpression au niveau du réservoir de La colle est à envisager, il permettra de renvoyer de l'eau venant de Draguignan vers le réservoir de Panéou puis la bâche de l'Avenon.
- Renouvellement du chloromètre du forage du Clos (DSP)
- Renouvellement du compteur volumétrique du forage 2 Avenon (DSP)

Réservoirs:

- Réalisation d'un diagnostic du génie civil sur chaque ouvrage (contrat DSP)
- Réservoir Panéou : mise en sécurité de l'accès au site (Réfection du chemin d'accès à faire) (contrat DSP)
- Réservoir Panéou : : mise en sécurité de l'accès aux ouvrages avec la fourniture et pose d'une échelle pour chaque cuve (Équipements inexistants) ainsi que la mise en place de garde-corps sur le toit des réservoirs (contrat DSP).
- Réservoir de la Colle : pose d'un extracteur d'air pour éviter la corrosion

Réseaux:

- Poursuite des travaux de renouvellement et d'extension pour le futur Centre technique municipal
- Poursuite des travaux de renouvellement et d'extension chemin des Escruvelettes
- Opération sécheresse : interconnexion Lorgues vers Flayosc
- La mise en place d'une seconde unité de surpression au niveau du réservoir de La colle a été réalisée au cours de l'année 2024. Elle permet de renvoyer de l'eau venant de Draguignan vers le réservoir de Panéou puis la bâche de l'Avenon.
- Renouvellement d'une ventouse
- Surpresseur la Colle : La mise en place d'une seconde unité de surpression au niveau du réservoir de La colle a été réalisée au cours de l'année 2024. Elle permet de renvoyer de l'eau venant de Draguignan vers le réservoir de Panéou puis la bâche de l'Avenon.





LORGUES

Faits marquants:

- Réparations de 76 fuites sur branchement.
- Réparations de 2 fuites sur canalisation.
- Renouvellement de 403 compteurs en compteur radio.
- 42 compteurs installés :
 - 23 nouveaux branchements
 - 19 individualisations
- Remplacement des variateurs du surpresseur de Berne et Sainte Anne.
- Remplacement de 2 surpresseurs à Berne et 1 à Sainte Anne.

- Extension du réseau d'eau potable sur 190 ml Chemin de la Martinette Peirouard (PEHD Ø125).
- Pose d'un compteur de sectorisation Route de Saint Honorat.
- Renouvellement d'un compteur de sectorisation Route de Carcès.
- Interconnexion Lorgues Draguignan
- Interconnexion Lorgues Flayosc





LA MOTTE

Faits marquants:

- Réparation de 3 fuites sur canalisations et branchements.
- Suite aux fortes pluviométries du début d'année le forage de Colle Basse a été remis en route mi-mars.
- Niveau haut au forage des Combarons depuis mi-mars (résurgence toujours observée dans le champ à l'aval des forages au 01/06). La mise en service des nouveaux forage a permis d'augmenter la capacité de production en passant de 25 000 m³ à 95 000 m³ tout en limitant les achats d'eau SCP qui sont passés de 241 000 m³ à 156 000 m³.
- Alerte qualité pour un dépassement de référence de qualité (pas de non-conformité) pour les paramètres Turbidité et Aluminium en octobre 2024. Un nouveau prélèvement réalisé par l'ARS n'a pas confirmé ces valeurs.

Travaux réalisés:

- Réalisation de 17 branchements d'eau potable.
- Renouvellement de 4 compteurs par des compteurs radiorelevés.
- Mise en service des nouveaux forages des Combarons.
- Renouvellement du réseau Boulevard Bouis sur 220ml.
- Réalisation du by-pass du réservoir du village avec réducteur de pression pour éviter toute coupure d'eau en cas d'indisponibilité (GC en très mauvais état).
- Abattage d'un pin qui menaçait de s'effondrer sur le réservoir Combaron.

LES ARCS SUR ARGENS

Faits marquants:

- Réparation de 8 fuites sur canalisation
- Réparation de 27 fuites sur branchement
- Remplacement de 508 compteurs
- 31 compteurs installés
- 33 robinets d'arrêt avant compteur changés

- Réalisation de 9 nouveaux branchements
- Réalisation de 15 individualisations
- Changement d'un réducteur de pression Quartier la Valette
- Remplacement de 2 débitmètres : Chemin de Trentessore et Rue Jules Guesde



LE MUY : (convention de gestion)

Faits marquants:

• Dans le cadre de travaux menés par le SEVE fourniture et pose d'environ 1000ml de conduite pour le réseau de distribution en DN 400 ainsi que les chambres de raccordement

MONTFERRAT:

Faits marquants:

- Réparation de 4 fuites sur canalisations et branchements.
- Coupure d'eau non prévue en avril suite à une erreur technique lors des lavages de réservoirs réalisés par SAUR.
- Casses successives de la canalisation SIVOM au niveau de la station-service et qui a provoqué des coupures de 8 maisons car le branchement n'a pas été fait sur le réseau communal.
- Fuites importantes en domaine privé aux HLM en 2023. Malgré nos relances Var Habitat n'a toujours pas renouvelé son branchement alors qu'ils s'étaient engagés à le faire.

Travaux réalisés :

- Réalisation de 2 branchements d'eau potable.
- Renouvellement de 19 compteurs par des compteurs radiorelevés.

SAINT ANTONIN DU VAR

Faits marquants:

- Remplacement de 20 compteurs
- Installation de 10 nouveaux compteurs
 - 6 nouveaux branchements
 - 4 individualisations

- Réparation de 3 fuites sur canalisation
- Réparation de 3 fuites sur branchement

SALERNES

Faits marquants:

- Renouvellements et de modifications de canalisations :
 - La Baume,
 - Rue Vieille : renouvellement du réseau en totalité et reprise des branchements jusqu'aux coffrets compteurs.
- Une extension de réseau a également été réalisée au niveau du Chemin des Romarins.

SILLANS LA CASCADE:

Faits marquants:

- Remplacement de 67 compteurs
- Installation de 2 nouveaux compteurs

Travaux réalisés :

- Réparation de 11 fuites sur canalisation
- Réparation de 2 fuites sur branchement

SIVOM SUD:

Faits marquants:

- Réparation de 25 fuites sur canalisations et branchements.
- Suite aux soucis de débit pression sur le poteau incendie du camping Humawaka le filtre en sortie du réservoir qui alimente la commune a été démonté et nettoyé.
- Nombreux vol d'eau constatés sur les hydrants des communes du SIVOM.
- Ouverture d'un nouveau lieu d'embauche à COMPS pour les agents du secteur. Le hangar n'était pas adapté et ne respectait pas la réglementation en vigueur. Les agents disposent désormais de sanitaires, de vestiaires et d'un endroit chauffé pour se restaurer.

- Réalisation d'un branchement d'eau potable.
- Renouvellement de 209 compteurs pour la mise en place de la radiorelève.
- Renouvellement de 2 vannes au niveau de la RD en sortie du hameau de La Souche pour éviter de grosse coupure d'eau en cas de fuite sur le réseau.
- Pose d'une vanne après le hameau de l'Estang.
- Renouvellement du réseau d'eau potable sur 130ml au niveau du Camping de LA ROQUE.

- Renouvellement du réseau rue de la mairie et un tronçon de 30ml de la place de la fontaine à La Roque-Esclapon. Les travaux seront achevés début 2025.
- Réhabilitation du forage de Jabron : renouvellement de la pompe, du compteur, du ballon antibélier et de la colonne.
- Renouvellement d'une vanne alti-métrique par une vanne motorisée au réservoir d'Aco d'Aubert.
- Renouvellement de quelques télésurveillances pour passage en 4G.
- Reprise de la chambre à vannes au réservoir de la Souche :



TARADEAU:

Faits marquants:

- Remplacement de 647 compteurs tous les compteurs de la commune ont été renouvelés et équipés de capteurs radiorelève.
- 18 compteurs installés :
- 16 individualisations
- 2 nouveaux branchements d'eau potable
- Réparation de 26 fuites sur canalisations et branchements.
- Avril 2024, envoi dans le réseau d'adduction d'eau de la source Gay-Pan d'eau chlorée durant 30mn, de la station de production jusqu'au captage.
- Décembre 2024, rinçage réseau d'adduction d'eau entre la station de production de Saint-Joseph et les réservoirs d'eau 150 et 300 m³.
- Campagne de recherche de fuites réalisée.

- Reprise de 14 branchements d'eau potable
- Renouvellement 120ml FT Ø100 Impasse de la Tour

• Station le Castelar, remplacement de la vanne papillon qui alimente les réservoirs de 150 et 300m³. Les réservoirs étaient en surverse, la vanne n'était plus étanche en position fermée.

TRANS EN PROVENCE:

Faits marquants:

- Réparation de 8 fuites sur canalisation et 42 fuites sur branchement.
- Présence importante de sulfates sur les forages du Puits Maurin. La qualité se dégrade avec le tarissement de la ressource. Une restriction est en cours depuis plusieurs années.
- Poursuite des campagnes de recherche de fuite dont certaines réalisées la nuit afin de déterminer les zones de sectorisation fuyardes. 80 fuites dans des niches compteur ont pu être identifiées et réparées.
- Les recherches de fuite depuis la prise en main de la commune par la régie ont permis de limiter fortement l'eau prélevé sur les forages de Puits Maurin en passant de 591 000 m3 en 2022 à 467 000 m3 en 2024 soit 124 000 m3 d'économisé en 2 ans.
- Casses importantes à répétition sur le secteur du Peical.
- Nombreux tirages d'eau constatés la nuit en période estivale avec parfois des pics à 20 m3/h. Un tirage anormal et continu de près de 5 m3/h a été observé sur le quartier St Victor entre avril et octobre. Des investigations doivent être réalisées car il est possible que ces volumes sont non comptabilisés et impactent donc le rendement de réseau (perte de 5% estimé).
- Plusieurs alertes qualités pour les paramètres chlorures et sulfates à signaler tout au long de l'année. Ce problème bien connu fait l'objet de communication et d'une restriction permanente de consommation pour femme enceinte et nourrisson.
- Panne d'une pompe au forage Peical (variateur HS).
- Vol des trappes du portection au forage Puits Maurin. Les trappes ont été renouvelées.
- Problème de régulation de la pression au niveau du surpresseur des Bois Routs à l'origine de plusieurs réclamations. Des travaux d'optimisation et la mise en place de capteur de pression ont permis de résoudre complètement le problème.

Travaux réalisés sur les installations :

- Réhabilitation de la 2eme cuve au réservoir de la Croix avec renouvellement des 3 manchettes d'ancrage, des crépines et de l'échelle à crinoline.
- Suppression de la soupape de décharge qui limitait le débit en sortie de réservoir et création d'une lyre en inox en lieu et place.
- Installation d'une vanne supplémentaire sur la canalisation d'arrivée dans la chambre à vanne du réservoir de La Croix pour pouvoir isoler la canalisation entre le forage et le réservoir.
- Renouvellement du variateur sur le forage Puits Maurin (Peical).
- Renouvellement de la télésurveillance au réservoir de La Croix.
- Installation d'un analyseur de chlore au réservoir St Victor suite au raccordement électrique de l'ouvrage.

Travaux réalisés sur le réseau :

- Réalisation de 2 branchements d'eau potable
- Renouvellement de 455 compteurs par des compteurs radiorelevés
- Pose d'une vanne de sectorisation chemin de la Croix :



- Pose d'une vanne de sectorisation chemin du Cassivet
- Renouvellement de 3 vannes chemin des Darrots
- Pose d'un comptage de sectorisation supplémentaire chemin de la Croix
- Pose d'un comptage de sectorisation supplémentaire avenue de Beaulieu
- Dévoiement de canalisation d'alimentation du Carrefour dans le cadre des travaux du SMA PAPI35. La chambre de comptage a également été déplacée
- Début de chantier pour le renouvellement du réseau avenue de la gare et rue Nationale. Le réseau sera renouvelé, avec renouvellement de vannes et des équipements dans les chambres de régulation (réducteur, compteur, filtre...)
- Extension du réseau d'eau potable chemin des Varrayon (430 ml) :









VIDAUBAN:

Faits marquants:

- Remplacement de 389 compteurs
- Installation de 94 nouveaux compteurs :
- 18 nouveaux branchements
- 76 individualisations
- 250 interventions réalisées
- Coupure d'électricité le 14 juillet 2024 : Les forages 1, 2 et 3 d'Entraigues à l'arrêt, les réservoirs se sont entièrement vidés. Purges sur les PI en points hauts de la commune durant 2 heures environ. Un groupe électrogène a dû être emmené d'urgence.
- Chemin de l'Estré Lotissement Le Clos: Augmentation du diamètre de la conduite du Chemin de l'Estré dans le cadre du renouvellement du réseau. De ce fait, augmentation de la pression et du débit dans le Lotissement Le Clos. Le réducteur de pression existant ne fonctionnait plus, et n'était pas répertorié sur les plans. Changement du réducteur de pression existant:



Remplacement du réducteur de pression – Boulevard des Vallons :



- Renouvellement de 703ml Ø150 FT canalisation + branchements Chemin de l'Estré.
- ▶ Renouvellement de 498ml Ø200 FT Saint Pons Occidental
- Renouvellement de 90ml Ø63 PEHD Route Départementale 48
- Extension de 84ml Ø125 FT Chemin du Péloubier Sud
- Extension de 162ml en bi-orienté Allée de Sainte Anne.
- Extension de 328ml en Ø200 FT Chemin de l'Estré.
- Réparation de 45 fuites sur canalisations
- Réparation de 93 fuites sur branchements
- Renouvellement et mise en conformité de 23 branchements Allée de Sainte Anne.
- Réparation de 7 conduites endommagées par les entreprises
- Remplacement pompe du forage 2 Source d'Entraigues
- Installation d'un compteur sur le PI n°48 Caserne des pompiers
- Renouvellement de 104ml Ø200 FT et reprises de branchements Boulevard des Vallons :



Interconnexion Vidauban – Les Arcs :





Ex SIVOM de CALLAS

Faits marquants:

- Suite à la signature de l'avenant n°3, la modification des formules pour la facturation de l'eau vendu par le SIVOM aux communes combiné aux efforts réalisés sur les réseau de distribution ont permis de fiabiliser et limiter les volumes facturés en passant de 762 000 m³ en 2022 à 567 000 m³ en 2024. Ces 200 000 m³ facturés en moins aux communes ont un impact direct sur les volumes produits du SIVOM avec une baisse de 270 000 m³ en 2 ans des volumes prélevés. Les volumes d'achat d'eau au SCP se stabilisent à 250 000 m³/an (sécheresse en 2022 et 2023 et arrêt du forage des costes en 2024).
- Finalisation des travaux Free pour la mise en place d'une antenne GSM au réservoir de Favas. Un branchement électrique a été réalisé pour le réservoir de Favas.
- Baisse de pression récurrente sur Bargemon des abonnés alimentés par la canalisation entre l'Adoux et Couchoire.
- Plusieurs soucis de chlore bas sur les communes de Callas, Montferrat, Claviers et Chateaudouble. Des chlorations intermédiaires seront nécessaires pour assurer une chloration efficace en tout point du réseau.
- Plusieurs alertes qualités pour le paramètre turbidité au réservoir de St Andrieux à Figanières.
- Alerte qualité au forage des Costes pour les paramètres chlorures, sulfates et sodium en juillet 2024. Le forage a été mis à l'arrêt. Malgré des purges régulières, les concentrations restent toujours élevées et à ce jour le forage est toujours à l'arrêt.
- Démantèlement de l'ancien réseau EU en provenance du Camps de Canjuers qui était dans le PPI de la source de la Magdeleine.

- Poursuite des travaux pour la mise en sécurité des ouvrages (échelles, gardes-corps etc...).
 Certains équipements seront finalisés en 2025 suite aux lavages des réservoirs.
- Renouvellement complet de la reprise de St Anne (réservoir Bas service de Claviers).
- Mise en place d'une chloration intermédiaire à la reprise de Chateaudouble.
- Mise en place de systèmes anti-intrusion sur le réservoir de Collet Delphine, de Saint Roch et la reprise de Boussaque.
- Finalisation des travaux de raccordement Canjuers avec la mise en place d'un local technique pour l'instrumentation du réseau (chloration, turbidité).
- Lancement des travaux pour l'installation des surpresseurs et d'une canalisation reliant le réservoir de La Clue au réservoir de St Andrieux.

Partie III - PROJETS A VENIR



TRAVAUX A PRÉVOIR ET PROJETS D'AMÉLIORATION DU SERVICE DE L'EAU À VENIR

	 Sécurisation des ouvrages de stockage et de production à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion)
	 Mise en place de compteurs de sectorisation supplémentaires sur le réseau AEP
AMPUS	 Finalisation du déploiement de la radiorelève qui est quasiment terminée
AIVIPUS	 Pose de turbidimètre sur les forages de Lentier et des Boeufs
	 Réalisation du maillage du réseau sur la RD entre l'entrée du chemin des Fer et le chemin des Calades
	 Renouvellement de la canalisation angle Fontigon et Rabasse
	 Renouvellement de l'antenne peHd Dn63 entre l'école et le lavoir
	 Sécurisation des ouvrages de stockage et de production à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion).
	 Prévoir le résinage de la cuve du réservoir de Campaoure.
	 Poursuivre le déploiement de la radiorelève sur la commune.
	 Prévoir le renouvellement des réducteurs de pression installés sur le réseau.
BARGEMON	 Renouveler le réseau d'eau potable entre angle rue marceau jusqu'à la Fontaine après destruction « Tour Eiffel ».
	 Poursuivre le renouvellement et redimensionnement du réseau entre le réservoir de St Roch et le nouveau réseau posé rue Marceau.
	 Reprendre la piste d'accès au forage du Stade.
	 Réhabilitation du forage du Stade à réaliser (colonne en très mauvais état). Cette action est à réaliser en 2025 pour que le forage puisse continuer de tourner et éviter les achats d'eau au SIVOM de Callas.
	 Réservoir de St Pierre : mise en place d'un capteur anti-intrusion.
CALLAS	 Mise en place de compteurs de sectorisation supplémentaires afin de faciliter la recherche de fuite: 3 compteurs sont prévus dans le cadre de travaux concessifs à réaliser par VEOLIA (nouvelle DSP).
	 Mise en place de 2 réducteurs de pression quartier Ferrage pour sectoriser et définir une zone de pression plus basse afin de limiter les contraintes de pression sur ce quartier.
5, 12m, 10	 Renouvellement et déplacement du réducteur de pression La Clue.
	 Rédaction d'une convention PUP pour la réalisation de travaux Impasse des Sangliers. Les travaux seront réalisés en 2025.
	 Quartier des Mérigues : prévoir le renouvellement de la canalisation en PeHD DN50 et DN80 sur environ 300 ml ainsi que le dévoiement de la canalisation qui passe sous le bâtiment du moulin à huile.

	 Sécurisation des ouvrages de stockage et de production à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion).
	 Réservoir Haut service : remise en état de l'échelle d'accès et création d'un portail.
CHATEAUDOUBLE	 Etude à réaliser pour le renouvellement du réseau Vanéou.
	 Sécurisation des ouvrages de stockage et de production à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion).
	 Sécurisation des ouvrages de stockage et de production à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion)
CLAVIERS	 Mise en place de compteurs de sectorisation supplémentaires sur le réseau AEP
	 Poursuivre le déploiement de la radiorelève sur la commune
	 Source des Frayères : Finaliser le dossier d'autorisation définitive d'utilisation de la ressource.
	 Forage du Dragon : Poursuivre la procédure de mise en oeuvre d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
	 Forage Pont d'Aups 2 : Réaliser le diagnostic.
	 Forage Sainte Anne 3 : Le brossage et le nettoyage de l'ouvrage à l'air lift préconisés suite à l'inspection télévisée de 2019 restent à réaliser dès lors que la ressource des Frayères sera pleinement opérationnelle.
DRAGUIGNAN	 Rétablir la liaison St Michel-Raillorets actuellement cassée et non réparable. Cette liaison permettra de secourir les abonnées des raillorets par le surpresseur du peyrard hors défense incendie.
	 Renouvellement réseau et branchements Chemin Dandarelet
	 Renouvellement réseau et branchements Chemin rue Labat
	 Renouvellement réseau et branchements Avenue de Montferrat (mais c'est annulé je crois)
	 Mise en place d'un inverseur de source pour le site des forages du Dragon afin de sécuriser la production
	 Sécurisation des ouvrages de stockage et de production à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion).
	 Finaliser le déploiement de la radiorelève.
	Renouvellement d'un branchement fuyard de 30 ml environ sur Mounteou.
FIGANIERES	 Renouvellement et redimensionnement du réseau AEP du réservoir de La Clue au rond-Point Rd54/Rd562 en prévison des travaux du Département. Prévoir la pose de réducteur de pression sur les antennes PVC.
	 Prévoir un compteur de sectorisation sur le réseau La Clue village – Les Marthes (secteur alimenté par La Clue l'été).
	 Renouvellement des canalisations en acier ainsi que des vannes au réservoir de Fontvieille.

	<u> </u>
	 Les travaux d'équipement du forage F3 avaient été réalisés en 2019. La régularisation administrative de ces ouvrages reste à finaliser.
FLAYOSC	 Risples 2: Pour sécuriser l'alimentation électrique du réservoir, un réenclencheur automatique et un inverseur de source pourraient être installés.
	Pose d'un surpresseur au niveau du Château Roubine
	 Remplacement des réseaux AEP (et EU) au Nord-Est du Castrum comprenant les rues des Tours, de la Pompe, Hôpital Vieux, Droite, Vacquier, Saint Martin.
	 Renouvellement de 1 000 compteurs d'eau avec déploiement de la radiorelève
LORGUES	 Renouvellement de la canalisation en fonte de diam 200 sur 500 m chemin du Train des Pignes Ouest
	 Remplacement des réseaux AEP (et EU) au Sud-Ouest du Castrum comprenant la ruelle Saint Martin, les rues du Revellin, du Ruou, Juiverie, des 4 coins, Saint Michel, Vieille Commune, Vieille Horloge.
	 Pose de 3 compteurs de sectorisation supplémentaires (Route de Draguignan, Quartier l'Arnaude et chemin de Peylong et Liécabre.
	Renouvellement des réseaux AEP et EU de l'Avenue des 13 Lorguais
	 Renouvellement des réseaux AEP et EU du lotissement Agnesi
LES ARCS	 Renouvellement du réseau AEP et création du réseau EU dans le chemin de la Garrigue des Moulins
	 Renouvellement du réseau AEP de la rue des Fonces
	 Renouvellement des réseaux AEP et EU de la dernière tranche du Parage avec suppressions des branchements plomb.
	Fin de la convention de gestion
LE MUY	 Continuité des travaux menés par le SEVE – réception envisagée fin 1^{er} semestre 2025
MONTFERRAT	 Mise en place de compteurs de sectorisation complémentaires sur la commune.
	 Modification de la chloration au réservoir des Combarons avec l'installation d'un inverseur et le renouvellement du chloromètre.
	 Renouvellement et redimensionnement du réseau AEP chemin de Fontcyrille sur 200 ml.
LA MOTTE	 Renouvellement du réseau chemin des Garassins sur 600 mL en raison d'une problématique de qualité d'eau liée au CVM.
	 Création d'une bâche plus volumineuse au forage de Colle Basse pour optimiser le fonctionnement du forage et de l'achat d'eau au SCP (étude lancée par un bureau d'étude).
	 Création d'un réservoir de 600 m3 (étude à réaliser) en lieu et place du réservoir actuel Sordello (village) et supprimer le surpresseur de St Roseline.

	Clôturer le réservoir du Plateau.
	 Reprendre les échelles d'accès au réservoir des Combarons.
	 Sécurisation des ouvrages de stockage et de production à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion).
	 Prévoir des compteurs de sectorisation supplémentaires sur le réseau.
SAINT ANTONIN	 Pose d'une canalisation AEP sur le chemin Bastide d'Estelle sur 550 ml en PEHD 125.
DU VAR	 Remplacement de 2 compteurs de sectorisation.
SALERNES	 Prévoir le renouvellement des réseaux d'eau potable, ainsi que des branchements au niveau de :
	Rue du Bas four,Rue Voltaire,Rue de la Gourguette.
	 Des investigations seront réalisées sur les 6 branchements plomb en partie publique qui sont identifiés.
	 Une étude de sécurisation du réservoir de la Roque sera réalisée par SUEZ.
	 Renouvellement de canalisation chemin des Lentisques et reprise de 6 branchements d'eau potable – 194 ml FT125.
TARADEAU	 Renouvellement de canalisation chemin de Meyanne - 339 ml FT125.
	 Remplacement de 4 compteurs de sectorisation.
	 Installer un débitmètre en entrée du réservoir St Victor.
	 Sécurisation des ouvrages de stockage et de production à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion).
	 Réaliser un maillage quartier Peybert et un maillage quartier Bois Routs pour pouvoir alimenter ces zones par l'achat d'eau Varrayon et supprimer ainsi les soucis au niveau du surpresseur des Ribas et du Peybert (problème de régulation, sous-dimensionnement en période estivale).
	 Renouveler les canalisations qui alimentent les réservoirs du Peical et de La Croix.
TRANS EN PROVENCE	 Renouveler le réseau de distribution du réservoir de La Croix.
	Renouveler le réseau avenue Marguerite.
	 Prévoir le renouvellement et l'entretien des hydrostabilisateurs de pression (Clauses, Marguerite, Peybert, Puits).
	 Poursuivre le déploiement de la radiorelève sur les compteurs d'eau des particuliers.
	 Une étude est à réaliser pour permettre d'augmenter la capacité de production sur la commune et réduire la concentration en sulfates (interconnexion, secours, mélange d'eau, nouvelle ressource).

Réaliser le dévoiement sur 350 ml du réseau d'eau potable du camping de LA ROQUE ESCLAPON. Les travaux n'ont pu être réalisés en 2024 en raison d'un problème de servitude. Une convention sera établie en 2025 pour pouvoir débloquer la situation et réaliser les travaux. Reprendre complètement la chambre à vannes au niveau du réservoir Collet de Penon. Etudier la mise en place d'un hydrostabilisateur de pression au niveau du Gabre à COMPS SUR ARTUBY afin de réduire la pression qui dépasser les 16 bars sur certaines parties du réseau (hydrants non conformes en raison d'une trop forte pression). Réaliser des travaux de sécurisation des ouvrages vis-à-vis de la malveillance (vigipirate) avec la mise en place de trappes, capots, double porte, anti-intrusion etc Installation d'un compteur de facturation supplémentaire au réservoir Haut service de Montferrat Mise en place d'un regard verrouillé sur le by-pass entre l'Usine des Costes et le réseau de distribution de Callas Réaliser des sondages de reconnaissance sur le bassin versant du SIVOM afin de rechercher de nouvelles ressources en eau Etudier la mise en place de filtres au réservoir de Favas pour traiter la turbidité durant la période estivale Mise en place d'une bâche à la Magdeleine pour optimiser le stockage, le débit réservé et la production du forage Reprendre les chemins d'accès aux différentes installations du SIVOM avec en priorité : le chemin d'accès aux forages de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le chemin d'accès aux forages de Favas
de Penon. Etudier la mise en place d'un hydrostabilisateur de pression au niveau du Gabre à COMPS SUR ARTUBY afin de réduire la pression qui dépasser les 16 bars sur certaines parties du réseau (hydrants non conformes en raison d'une trop forte pression). Sécurisation des ouvrages de stockage et de production à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion). Réaliser des travaux de sécurisation des ouvrages vis-à-vis de la malveillance (vigipirate) avec la mise en place de trappes, capots, double porte, anti-intrusion etc Installation d'un compteur de facturation supplémentaire au réservoir Haut service de Montferrat Mise en place d'un regard verrouillé sur le by-pass entre l'Usine des Costes et le réseau de distribution de Callas Réaliser des sondages de reconnaissance sur le bassin versant du SIVOM afin de rechercher de nouvelles ressources en eau Etudier la mise en place de filtres au réservoir de Favas pour traiter la turbidité durant la période estivale Mise en place d'une bâche à la Magdeleine pour optimiser le stockage, le débit réservé et la production du forage Reprendre les chemins d'accès aux différentes installations du SIVOM avec en priorité : le chemin d'accès au forage de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le
 Etudier la mise en place d'un hydrostabilisateur de pression au niveau du Gabre à COMPS SUR ARTUBY afin de réduire la pression qui dépasser les 16 bars sur certaines parties du réseau (hydrants non conformes en raison d'une trop forte pression). Sécurisation des ouvrages de stockage et de production à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion). Réaliser des travaux de sécurisation des ouvrages vis-à-vis de la malveillance (vigipirate) avec la mise en place de trappes, capots, double porte, anti-intrusion etc Installation d'un compteur de facturation supplémentaire au réservoir Haut service de Montferrat Mise en place d'un regard verrouillé sur le by-pass entre l'Usine des Costes et le réseau de distribution de Callas Réaliser des sondages de reconnaissance sur le bassin versant du SIVOM afin de rechercher de nouvelles ressources en eau Etudier la mise en place de filtres au réservoir de Favas pour traiter la turbidité durant la période estivale Mise en place d'une bâche à la Magdeleine pour optimiser le stockage, le débit réservé et la production du forage Reprendre les chemins d'accès aux différentes installations du SIVOM avec en priorité : le chemin d'accès au forage de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le
capots, anti-intrusion). Réaliser des travaux de sécurisation des ouvrages vis-à-vis de la malveillance (vigipirate) avec la mise en place de trappes, capots, double porte, anti-intrusion etc Installation d'un compteur de facturation supplémentaire au réservoir Haut service de Montferrat Mise en place d'un regard verrouillé sur le by-pass entre l'Usine des Costes et le réseau de distribution de Callas Réaliser des sondages de reconnaissance sur le bassin versant du SIVOM afin de rechercher de nouvelles ressources en eau Etudier la mise en place de filtres au réservoir de Favas pour traiter la turbidité durant la période estivale Mise en place d'une bâche à la Magdeleine pour optimiser le stockage, le débit réservé et la production du forage Reprendre les chemins d'accès aux différentes installations du SIVOM avec en priorité : le chemin d'accès au forage de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le
 (vigipirate) avec la mise en place de trappes, capots, double porte, anti-intrusion etc Installation d'un compteur de facturation supplémentaire au réservoir Haut service de Montferrat Mise en place d'un regard verrouillé sur le by-pass entre l'Usine des Costes et le réseau de distribution de Callas Réaliser des sondages de reconnaissance sur le bassin versant du SIVOM afin de rechercher de nouvelles ressources en eau Etudier la mise en place de filtres au réservoir de Favas pour traiter la turbidité durant la période estivale Mise en place d'une bâche à la Magdeleine pour optimiser le stockage, le débit réservé et la production du forage Reprendre les chemins d'accès aux différentes installations du SIVOM avec en priorité: le chemin d'accès au forage de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le
 SIVOM DE CALLAS Mise en place d'un regard verrouillé sur le by-pass entre l'Usine des Costes et le réseau de distribution de Callas Réaliser des sondages de reconnaissance sur le bassin versant du SIVOM afin de rechercher de nouvelles ressources en eau Etudier la mise en place de filtres au réservoir de Favas pour traiter la turbidité durant la période estivale Mise en place d'une bâche à la Magdeleine pour optimiser le stockage, le débit réservé et la production du forage Reprendre les chemins d'accès aux différentes installations du SIVOM avec en priorité : le chemin d'accès au forage de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le
le réseau de distribution de Callas Réaliser des sondages de reconnaissance sur le bassin versant du SIVOM afin de rechercher de nouvelles ressources en eau Etudier la mise en place de filtres au réservoir de Favas pour traiter la turbidité durant la période estivale Mise en place d'une bâche à la Magdeleine pour optimiser le stockage, le débit réservé et la production du forage Reprendre les chemins d'accès aux différentes installations du SIVOM avec en priorité : le chemin d'accès au forage de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le
 de rechercher de nouvelles ressources en eau Etudier la mise en place de filtres au réservoir de Favas pour traiter la turbidité durant la période estivale Mise en place d'une bâche à la Magdeleine pour optimiser le stockage, le débit réservé et la production du forage Reprendre les chemins d'accès aux différentes installations du SIVOM avec en priorité : le chemin d'accès au forage de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le
 SIVOM DE CALLAS turbidité durant la période estivale Mise en place d'une bâche à la Magdeleine pour optimiser le stockage, le débit réservé et la production du forage Reprendre les chemins d'accès aux différentes installations du SIVOM avec en priorité : le chemin d'accès au forage de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le
débit réservé et la production du forage Reprendre les chemins d'accès aux différentes installations du SIVOM avec en priorité : le chemin d'accès au forage de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le
priorité : le chemin d'accès au forage de la Magdeleine qui menace de s'effondrer sur une partie, le chemin d'accès au réservoir de La Clue et le
 Sécuriser la source de l'Adoux suite à la chute de rochers dans l'enceinte de la source et qui pose de vrais soucis de sécurité pour les agents d'exploitation. Une étude est à réaliser pour la création d'un bâche de stockage et le déplacement des équipements d'exploitation hors de l'enceinte actuelle.
 Renouvellement du réseau AEP (Ø150FT) Avenue Charles Pellegrin et Gallieni (400ml et 28 branchements).
 Renouvellement canalisation AEP sur 300 ml hameau de Blais.
VIDAUBAN ◆ Renouvellement canalisation AEP : Boulevard des Vallons – réparti en 3 tranches (Ø150FT)
• Renouvellement canalisation AEP sur 340 ml - Chemin des Pins Parasols (Ø150FT)
Renouvellement canalisation AEP sur 510 ml - Domaine de Matheron

(Ø200FT)

- Renouvellement canalisation AEP sur 84ml Route Départementale 72 (Ø100FT) + installation d'un compteur de sectorisation
- Maillage du réseau d'eau potable : Chemin de la Péade au Chemin de la Condamine – 232 ml en FT100 et reprise de 10 branchements d'eau potable